

MEMORIAL

Journal Officiel
du Grand-Duché de
Luxembourg



MEMORIAL

Amtsblatt
des Großherzogtums
Luxemburg

RECUEIL DES SOCIÉTÉS ET ASSOCIATIONS

Le présent recueil contient les publications prévues par la loi modifiée du 10 août 1915 concernant les sociétés commerciales et par la loi modifiée du 21 avril 1928 sur les associations et les fondations sans but lucratif.

C — N° 112

16 janvier 2008

SOMMAIRE

Accumulux	5330	Luxembourg Balloon Company S.à.r.l. ...	5371
Agimarque Romans S.à r.l.	5365	Luxembourg Balloon Company S.à.r.l. ...	5371
Agimarque Troyes S.à r.l.	5367	Luxembourg Balloon Company S.à.r.l. ...	5371
Amplion Holding S.à r.l.	5370	Luxembourg Balloon Company S.à.r.l. ...	5330
Aquarius Investment Holding S.à r.l.	5369	Luxembourg Balloon Company S.à.r.l. ...	5372
Aquarius Investment Holding S.à r.l.	5370	Luxembourg Balloon Company S.à.r.l. ...	5372
Ardennes Chauffage S.A.	5374	Luxgest S.A.	5334
Arma Ingénierie International S.A.	5369	Maxi-Orgues, s.à r.l.	5373
Athena Consulting S.A.	5376	MGV II S.A.	5335
Cent par Trois S.A.	5373	Ozero Group S.A.	5368
CEREP III Investment A S.à r.l.	5356	P.D.M. Holding S.A.	5372
Columbus S.à r.l.	5338	PEF Turkey MENA II Residential S.à r.l.	5347
COPARGI S.A. (Compagnie de Participa- tions et de Gestion Immobilière S.A.) ...	5374	Prax Capital III, S.C.A., SICAR	5354
dfl Luxembourg One S.à r.l.	5376	PSF Mechanik GmbH	5375
Digital Studio	5338	Rockhampton Sàrl	5345
Discolux.lu s.à r.l.	5374	SGI Management S.A.	5376
ENB Topco 1 S.à.r.l.	5330	S.J.C. Immo Lux S.A.	5374
Garage Nico Castermans S.à r.l.	5375	Société Flue S.A.	5338
Gatin Lux	5375	Société Internationale d'Investissements Financiers Sàrl	5330
Gestion & Management Holding S.A.	5369	Themis Realty	5335
Jackson, Jones & Cie S.e.n.c.	5333	T-I Holdings S.à r.l.	5354
Laflor S.A.	5373	Ulysse Formations S.A.	5370
Laflor S.A.	5373	Verewinkel S.A.	5335
Landlake Invest S.à r.l.	5372	Viehhandel J. Marc Weisgerber	5375
LSF5 Giga Holdings S.à r.l.	5365	Violon Holding S.à r.l.	5334
LSF5 Giga Holdings S.à r.l.	5343	Xena Holding S.à r.l.	5370
LSF Japan Investments I S.à.r.l.	5334		

SIIF Sàrl, Société Internationale d'Investissements Financiers Sàrl, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2449 Luxembourg, 25B, boulevard Royal.

R.C.S. Luxembourg B 39.052.

—
Extrait du Procès-Verbal du Conseil de Gérance tenue en date du 4 septembre 2007

Résolution unique

Le Conseil de gérance décide de transférer le siège social de la société au 25B, boulevard Royal, L-2449 Luxembourg, avec effet au 10 septembre 2007.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Pour SOCIETE INTERNATIONALE D'INVESTISSEMENTS FINANCIERS S.à.R.L. en abrégé SIIF

Signatures

Référence de publication: 2008002767/45/16.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03817. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070174256) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Luxembourg Balloon Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1136 Luxembourg, 13, place d'Armes.

R.C.S. Luxembourg B 77.858.

—
Le bilan au 20 novembre 2007 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour LBC, LUXEMBOURG BALLOON COMPAGNY

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002797/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06711. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173850) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Accumalux, Société Anonyme.

Capital social: EUR 2.500.000,00.

Siège social: L-1899 Kockelscheuer, rue de la Poudrerie.

R.C.S. Luxembourg B 13.789.

—
Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008002530/2049/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04412. - Reçu 34 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070174160) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

ENB Topco 1 S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1940 Luxembourg, 282, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 130.884.

—
In the year two thousand and seven, on the twenty-second of November.

Before the undersigned, Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg.

There appeared:

P4 SUB L.P. 1, a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its manager, PERMIRA IV MANAGERS L.P., a limited partnership registered in Guernsey under the Limited Partnerships (Guernsey) Law, 1995 (as amended), acting by its general partner PERMIRA IV MANAGERS LIMITED whose registered office is at Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

here represented by Raymond Thill, employee, residing in Luxembourg, by virtue of a proxy, given in Guernsey on 22 November 2007.

The said proxy, initialled *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the notary, will remain annexed to the present deed to be filed at the same time with the registration authorities.

Such appearing party is the sole partner of ENB TOPCO 1 S.à r.l., (hereinafter the «Company») a société à responsabilité limitée existing under the laws of the Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 130.884, having its registered office at 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of the undersigned notary, dated 25 June 2007 published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations on 27 September 2007. The articles of incorporation of the Company have not been amended since.

The appearing party representing the whole corporate capital requires the notary to act the following resolutions:

First resolution

The sole partner decides to change the currency of the share capital of the Company from Euro to HK Dollar using the agreed exchange rate dated as of 21 November 2007, being EUR 1.- = HK\$ 11.2288.

Second resolution

Further to the above mentioned resolution, the sole partner decides that the share capital of the Company shall amount to twelve thousand five hundred HK Dollars (HK\$ 12,500.-), represented by twelve thousand five hundred (12,500) shares having each a nominal value of one HK Dollar (HK\$ 1.-), plus a share premium amount of one hundred twenty-seven thousand eight hundred sixty HK Dollars (HK\$ 127,860.-).

Third resolution

Subsequently to the above mentioned resolution, the sole partner decides to increase the share capital of the Company by an amount of six million two hundred twenty-eight thousand four hundred sixty-three HK Dollars (HK\$ 6,228,463.-), so as to raise it from its present amount of twelve thousand five hundred HK Dollars (HK\$ 12,500.-) up to six million two hundred forty thousand nine hundred sixty-three HK Dollars (HK\$ 6,240,963.-) by the issue of six million two hundred twenty-eight thousand four hundred sixty-three (6,228,463) shares having a nominal value of one HK Dollar (HK\$ 1.-) each, with the same rights and obligations as the existing shares.

The new shares are subscribed by P4 SUB L.P. 1, prenamed, and paid up by a contribution in cash.

The total contribution of six million two hundred twenty-eight thousand four hundred sixty-three HK Dollars (HK\$ 6,228,463.-) will be entirely allocated to the share capital of the Company.

The proof of the existence and of the value of the above contribution has been produced to the undersigned notary.

Fourth resolution

As a consequence of the above-mentioned resolutions, article 5 of the articles of incorporation of the Company is amended and now reads as follows:

« **Art. 5.** The Company's share capital is set at six million two hundred forty thousand nine hundred sixty-three HK Dollars (HK\$ 6,240,963.-) represented by six million two hundred forty thousand nine hundred sixty-three (6,240,963) shares with a par value of one HK Dollar (HK\$ 1.-) each.

Each share is entitled to one vote at ordinary and extraordinary general meetings.

Each share gives right to a fraction of the assets and profits of the company in direct proportion to the number of shares in existence.»

Valuation

For registration purposes the increase of capital is valued at five hundred and fifty-four thousand six hundred and eighty-six euro forty-three cent (554,686.43).

Costs and Expenses

The costs, expenses, remuneration or charges of any form whatsoever incumbent to the Company and charged to it by reason of the present deed are assessed to eight thousand (8,000.-) euro.

Whereof the present deed is drawn up in Luxembourg, on the day stated at the beginning of this document.

The undersigned notary who speaks and understands English, states herewith that the present deed is worded in English, followed by a French version; on request of the appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will prevail.

The document having been read to the proxyholder of the appearing party, the proxyholder of the appearing party signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-deux novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg.

A comparu:

P4 SUB L.P. 1, un limited partnership constitué et existant selon la loi de Guernesey de 1995 (telle qu'amendée) sur les limited partnerships, agissant par l'intermédiaire de son gérant PERMIRA IV MANAGERS L.P., un Limited Partnership constitué et existant selon la loi de Guernesey de 1995 (telle qu'amendée) sur les limited partnerships, agissant par l'intermédiaire de son general partner PERMIRA IV MANAGERS LIMITED, dont le siège social est situé à Trafalgar Court, Les Banques, St Peter Port, Guernsey, Channel Islands,

ici représenté par Raymond Thill, employé, demeurant à Luxembourg, en vertu d'une procuration sous seing privé donnée à Guernesey, en date du 22 novembre 2007.

La procuration signée ne varietur par la mandataire de la partie comparante et par le notaire soussigné restera annexée au présent acte pour être soumise avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Laquelle partie comparante est l'associé unique de ENB TOPCO 1 S.à r.l. (ci-après la «Société»), une société à responsabilité limitée régie par les lois du Grand-Duché de Luxembourg, enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.884, ayant son siège social au 282, route de Longwy, L-1940 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, constituée selon un acte notarié par-devant le notaire soussigné en date du 25 juin 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations en date du 27 septembre 2007. Les statuts de la Société n'ont pas été modifiés depuis.

Laquelle partie comparante, représentant l'intégralité du capital social, a requis le notaire instrumentant d'acter les résolutions suivantes:

Première résolution

L'associé unique décide de changer la devise du capital social de la Société de l'Euro vers le Dollar HK sur la base du cours de change convenu en date 21 novembre 2007, étant de EUR 1,- = HK\$ 11,2288.

Deuxième résolution

A la suite de la résolution précédente, l'associé unique décide que le capital social de la Société sera fixé à douze mille cinq cent Dollars HK (HK\$ 12.500,-) représenté par douze mille cinq cent (12.500) parts sociales, d'une valeur d'un Dollar HK (HK\$ 1,-) chacune, plus une prime d'émission d'un montant de cent vingt-sept mille huit cent soixante Dollars HK (HK\$ 127.860,-).

Troisième résolution

A la suite de la résolution précédente, l'associé unique décide d'augmenter le capital social de la Société à concurrence de six millions deux cent vingt-huit mille quatre cent soixante-trois Dollars HK (HK\$ 6.228.463,-), afin de le porter de son montant actuel de douze mille cinq cent Dollars HK (HK\$ 12.500,-) à six millions deux cent quarante mille neuf cent soixante-trois Dollars HK (HK\$ 6.240.963,-) par l'émission de six millions deux cent vingt-huit mille quatre cent soixante-trois (6.228.463) parts sociales d'une valeur de un Dollar HK (HK\$ 1,-) chacune, ayant les mêmes droits et obligations que les parts sociales existantes.

Les nouvelles parts sociales sont souscrites par P4 SUB L.P. 1, prénommée, payées par un apport en espèces.

Le montant total de l'apport de six millions deux cent vingt-huit mille quatre cent soixante-trois Dollars HK (HK\$ 6.228.463,-) sera intégralement alloué au capital social de la Société.

Les documents justificatifs de la souscription et du montant de l'apport ont été présentés au notaire soussigné.

Quatrième résolution

En conséquence de la résolution précédente, l'article 5 des statuts de la Société est modifié et sera désormais rédigé comme suit:

« **Art. 5.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de six millions deux cent quarante mille neuf cent soixante-trois Dollars HK (HK\$ 6.240.963,-) représenté par six millions deux cent quarante mille neuf cent soixante-trois (6.240.963) parts sociales, d'une valeur d'un Dollar HK (HK\$ 1,-) chacune.

Chaque part sociale a droit à un vote aux assemblées ordinaires et extraordinaires des associés.

Chaque part sociale ouvre droit à une fraction des actifs et des profits de la Société en proportion directe avec le nombre de parts sociales existantes.»

Evaluation

Pour les besoins de l'enregistrement l'augmentation de capital est évaluée à cinq cent cinquante-quatre mille six cent quatre-vingt-six euros quarante-trois cents (554.686,43).

Frais et Dépenses

Les frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge en raison des présentes, sont estimés à huit mille (8.000,-) euros.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an figurant en tête des présentes.

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate que le présent acte est rédigé en langue anglaise suivi d'une version française; sur demande de la partie comparante et en cas de divergences entre le texte français et le texte anglais, ce dernier fait foi.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, le mandataire de la partie comparante a signé avec le notaire le présent acte.

Signé: R. Thill, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 27 novembre 2007, LAC/2007/37686. — Reçu 5.399,25 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008002582/5770/132.

(070174151) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Jackson, Jones & Cie S.e.n.c., Société en nom collectif.

Siège social: L-1717 Luxembourg, 8-10, rue Mathias Hardt.

R.C.S. Luxembourg B 118.374.

Extrait de l'acte modificatif des statuts de la Société en date du 24 octobre 2006

Former Partner:

- Mr Edouardo Bonifacio, born on 29 June 1961, in Barcelona, Spain, residing at c/Oms, 5F, Sant Vincenc de Montalt, 8394 Barcelona, Spain, has sold on 24 October 2006 for the price of fifty-five thousand five hundred sixty-five euros (EUR 55,565.-) its fifty-five thousand five hundred sixty-five (55,565) partnership interests to the Partnership which has re-deemed and subsequently cancelled such partnership interests.

Amount of Partnership Capital:

The capital of the Partnership is set at one million three hundred eleven thousand four hundred thirty-five euros (EUR 1,311,435.-), represented by one million three hundred eleven thousand four hundred thirty-five (1,311,435) partnership interests with a nominal value of one euro (EUR 1.-) each.

Suit la version française de l'extrait de l'acte modificatif des statuts de la Société en date du 24 octobre 2006:

Ancien associé solidaire:

- M. Edouardo Bonifacio, né le 29 Juin 1961, à Barcelone, Espagne, résidant à c/Oms, 5F, Sant Vincenc de Montalt, 8394 Barcelone, Espagne, a vendu le 24 octobre 2006 pour le prix total de cinquante-cinq mille cinq cent soixante-cinq euros (EUR 55.565,-) ses cinquante-cinq mille cinq cent soixante-cinq (55.565) parts sociales à la Société qui a remboursé et subséquemment annulé ces parts sociales.

Montant du capital social:

Le capital social de la Société est fixé à un million trois cent onze mille quatre cent trente-cinq euros (EUR 1.311.435,-), représenté par un million trois cent onze mille quatre cent trente-cinq (1.311.435) parts sociales d'une valeur nominale d'un euro (EUR 1,-) chacune.

PAI SYNDICATION GENERAL PARTNER LIMITED

M. Ian Jackson

M. Ashley Jones

M. Colin Jones

M. Olivier d'Erceville

M. Bernard Gugliemini

M. Sébastien Dreyer

M. Pat Nash

M. Vincent Clauzel

M. Steven Flynn

M. Louis Meyerowitz

M. Richard Jauslin

M. Dean Robson

M. Eduardo Bonifacio

M. Mauro Signorini

M. Paulo Minardi
M. Alois Oberhofer
M. Luca Signorini
M. Philippe Odet
M. Robert Stuart
M. Hugh McLellan
M. Jean-Luc Bayet
M. Eli Carmeli
M. Chris McNaughton

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 28 août 2007.

P. Beissel
Mandataire

Référence de publication: 2008002519/8244/58.

Enregistré à Luxembourg, le 9 novembre 2007, réf. LSO-CK01835. - Reçu 164 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070174010) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

LSF Japan Investments I S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 126.427.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 11 décembre 2007.

M. Schaeffer
Notaire

Référence de publication: 2008002479/5770/12.

(070174258) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Violon Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 100.498.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008002663/816/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04568. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173866) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Luxgest S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 31.000,00.

Siège social: L-2351 Luxembourg, 18, rue des Primevères.

R.C.S. Luxembourg B 51.812.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour la société

Signature

Référence de publication: 2008002531/2047/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04409. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070174170) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

MGV II S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 118.426.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour MG II sa

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002815/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06714. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173860) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Verewinkel S.A., Société Anonyme.

Capital social: EUR 258.228,45.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 39.393.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour VEREWINKEL Sa

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002812/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL04957. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173858) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Themis Realty, Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 4, boulevard de la Foire.

R.C.S. Luxembourg B 134.159.

L'an deux mille sept, le vingt-neuf novembre.

Par-devant Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg-Ville.

S'est réunie l'assemblée générale extraordinaire de la société anonyme luxembourgeoise, dénommée THEMIS REALTY ayant son siège social à Luxembourg, 4, boulevard de la Foire, constituée suivant acte reçu par le notaire soussigné en date du 26 octobre 2007, en voie de publication au Mémorial C.

Ladite société a un capital social actuel de trente et un mille euros (EUR 31.000,-), représenté par cent (100) actions d'une valeur nominale de trois cent dix euros (EUR 310) chacune, toutes entièrement libérées.

L'assemblée est présidée par Monsieur Gabriel Léo Bahadourian, administrateur, élisant domicile au 31, avenue de Budé, CH-1202 Genève

Le Président désigne comme secrétaire Monsieur Luc Wittner, employé privé élisant domicile au 4, boulevard de la Foire, L-1528 Luxembourg

L'assemblée appelle aux fonctions de scrutateur Monsieur Patrick Bahadourian, administrateur, demeurant au 33, Chemin des Rayes, CH-1222 Vésenaz.

Les actionnaires présents ou représentés à l'assemblée et le nombre d'actions possédées par chacun d'eux ont été portés sur une liste de présence signée par les actionnaires présents et par les mandataires de ceux représentés, et à laquelle liste de présence, dressée par les membres du bureau, les membres de l'assemblée déclarent se référer. Ladite liste de présence, après avoir été signée ne varietur par les parties et le notaire instrumentant, demeurera annexée au présent acte avec lequel elle sera enregistrée.

Resteront pareillement annexées au présent acte avec lequel elles seront enregistrées, les procurations émanant des actionnaires représentés à la présente assemblée, signées ne varietur par les parties et le notaire instrumentant.

Ensuite, le président déclare et prie le notaire d'acter:

I.- Que les 100 actions représentatives de l'intégralité du capital social, sont dûment représentées à la présente assemblée qui en conséquence est régulièrement constituée et peut délibérer et décider valablement sur les différents points portés à l'ordre du jour, sans convocation préalable.

II.- Que l'ordre du jour de la présente assemblée est conçu comme suit:

1. Remplacement des 100 (cent) actions d'une valeur nominale de EUR 310,- (trois cent dix Euros) représentatives du capital social par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) par action, à attribuer aux actionnaires existants au prorata des actions détenues.

2. Augmentation du capital social par apport en nature à concurrence de EUR 10.896.200,- au prorata des actionnaires actuels pour porter le capital de son montant actuel de EUR 31.000,- à EUR 10.927.200,-, lequel apport autre qu'en numéraire fera l'objet d'un rapport spécial par un réviseur d'entreprises comme prévu à l'article 32-1 (5) de la loi modifiée du 10 août 1915

3. Modification du premier alinéa de l'article 5 des statuts qui aura dorénavant la teneur suivante:

«Le capital social est fixé à EUR 10.927.200,- (dix millions neuf cent vingt-sept mille deux cents Euros), représenté par 109.272 (cent neuf mille deux cent soixante-douze) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) chacune.»

L'assemblée, après s'être reconnue régulièrement constituée, a approuvé l'exposé de Monsieur le Président et a abordé l'ordre du jour.

Après délibération, l'assemblée a pris à l'unanimité des voix et séparément les résolutions suivantes.

Première résolution

L'assemblée décide de remplacer les 100 (cent) actions d'une valeur nominale de EUR 310,- (trois cent dix Euros) représentatives du capital social, par 310 (trois cent dix) actions d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) par action, à attribuer aux actionnaires existants au prorata des actions détenues.

Deuxième résolution

L'assemblée des actionnaires décide d'augmenter le capital social souscrit à concurrence de EUR 10.896.200,- (dix millions huit cent quatre-vingt-seize mille deux cents Euros) pour porter le capital de son montant actuel de EUR 31.000,- (trente et un mille Euros) à EUR 10.927.200,-, (dix millions neuf cent vingt-sept mille deux cents Euros) par la création et l'émission de 108.962 (cent huit mille neuf cent soixante-deux) actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) par action, jouissant des mêmes droits et avantages que les actions existantes

à souscrire et à libérer intégralement par les anciens actionnaires de la société au prorata des actions actuellement détenues, à savoir:

1. Monsieur Léo Bahadourian, ci-après nommé, à concurrence de 54.481 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) par action, au moyen d'un apport en nature représentant au total 249 actions d'une valeur nominale de EUR 15,24 chacune, représentant 49,80% du capital social de la société à responsabilité limitée de droit français dénommée ALP TRANSACTIONS, avec siège social au 8, rue Abraham Bloch à F-69007 Lyon, cet apport étant évalué à EUR 5.448.100,-.

2. Monsieur Patrick Bahadourian, ci-après nommé, à concurrence de 54.481 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) par action, au moyen d'un apport en nature représentant au total 249 actions d'une valeur nominale de EUR 15,24 chacune, représentant 49,80% du capital social de la société à responsabilité limitée de droit français dénommée ALP TRANSACTIONS, avec siège social au 8, rue Abraham Bloch à F-69007 Lyon, cet apport étant évalué à EUR 5.448.100,-.

Souscription - Libération

1. Alors est intervenu Monsieur Léo Bahadourian, né le 8 septembre 1966 à Lyon (France), domicilié Avenue De Budé 31, CH-1202 Genève (Suisse),

lequel souscripteur a déclaré souscrire à 54.481 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) par action, moyennant apport de 49,80 % soit 249 actions d'une valeur nominale de EUR 15,24 par action de la société à responsabilité limitée de droit français dénommée ALP TRANSACTIONS, avec siège social au 8, rue Abraham Bloch à F-69007 Lyon, lequel apport est évalué à EUR 5.448.100,-

Le susdit apport a fait l'objet d'un rapport dont question ci-après.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des 54.481 actions nouvelles par le susdit souscripteur.

2. Alors est intervenu Monsieur Patrick Bahadourian, né le 2 septembre 1968 à Tassin la Demi Lune (France), domicilié Chemin des Rayes 33, CH-1222 Vézenaz (Suisse)

lequel souscripteur a déclaré souscrire à 54.481 actions nouvelles d'une valeur nominale de EUR 100,- (cent Euros) par action, moyennant apport de 49,80 % soit 249 actions d'une valeur nominale de EUR 15,24 par action de la société à responsabilité limitée de droit français dénommée ALP TRANSACTIONS, avec siège social au 8, rue Abraham Bloch à F-69007 Lyon, lequel apport est évalué à EUR 5.448.100,-

Le susdit apport a fait l'objet d'un rapport dont question ci-après.

L'assemblée réunissant l'intégralité du capital social de la société, accepte à l'unanimité la souscription des 54.481 actions nouvelles par le susdit souscripteur.

Les susdits apports ont fait l'objet d'un rapport établi préalablement aux présentes par le réviseur d'entreprises, la société AUDIEX S.A., ayant son siège social à Luxembourg,

lequel rapport établi conformément à l'article 26-1 de la loi du 10 août 1915, telle que modifiée par la loi du 24 avril 1983, conclut que:

«Sur base de nos diligences, aucun fait n'a été porté à notre attention qui nous laisse à penser que la valeur globale des apports d'un montant de EUR 10.896.200,- ne correspond pas au moins au nombre et à la valeur nominale des actions à émettre en contrepartie, c'est-à-dire 108.962 actions d'une valeur nominale de EUR 100,- chacune.»

Lequel rapport, daté du 28 novembre 2007, demeurera annexé au présent acte pour être soumis avec ce dernier aux formalités du timbre et de l'enregistrement.

La preuve du transfert des actions de ALP TRANSACTIONS à la société THEMIS REALTY a été rapportée au notaire instrumentant par une déclaration signée du gérant de ALP TRANSACTIONS.

Suite aux apports qui précèdent, la société THEMIS REALTY détient 99,60 % du capital social de la susdite société ALP TRANSACTIONS,

et conformément à l'article 4-2 de la loi du 29 décembre 1971, modifiée par celle du 3 décembre 1986, déclare vouloir bénéficier de l'exemption du droit d'apport.

Troisième résolution

L'assemblée des actionnaires, suite aux résolutions qui précèdent, décide de modifier le premier alinéa de l'article 5 des statuts pour lui donner la teneur nouvelle suivante:

«Le capital souscrit de la société est fixé à EUR 10.927.200,-, (dix millions neuf cent vingt-sept mille deux cents Euros), représenté par 109.272 (109.272) actions d'une valeur nominale de cent euros (EUR 100,-) chacune.»

Quatrième résolution

L'assemblée des actionnaires confère tous pouvoirs à chaque administrateur de la société afin d'accomplir tous actes et signer tous documents nécessaires en vue de mettre les actions apportées à la libre disposition de la société THEMIS REALTY et de rendre le transfert effectif partout et vis-à-vis de toute tierce partie

Déclaration - Evaluation des frais

Le notaire soussigné déclare conformément aux dispositions de l'article 32-1 de la loi coordonnée sur les sociétés que les conditions requises pour l'augmentation de capital, telles que contenues à l'article 26, ont été remplies.

Le montant des dépenses, frais, rémunérations et charges qui pourraient incomber à la société ou être mis à sa charge, suite à l'augmentation de capital qui précède, est estimé approximativement à EUR 4.555,-.

Clôture

L'ordre du jour étant épuisé, le Président prononce la clôture de l'assemblée.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Le présent acte ayant été lu aux comparants en langue française, connue des comparants, ces derniers, connus du notaire par noms, prénoms, états et demeures, ont signé avec nous, notaire, le présent acte.

Signé: G. L. Bahadourian, L. Wittner, P. Bahadourian, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 7 décembre 2007, LAC/2007/39456. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 décembre 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2008003010/208/126.

(070174721) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Société Flue S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 4, rue Henri M. Schnadt.
R.C.S. Luxembourg B 71.083.

Les comptes annuels au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

SOCIETE FLUE S.A.

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008003002/3083/15.

Enregistré à Luxembourg, le 14 décembre 2007, réf. LSO-CL04340. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070175081) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Digital Studio, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2413 Luxembourg, 43, rue du Père Raphaël.
R.C.S. Luxembourg B 91.686.

Les comptes annuels au 31 décembre 2005 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 21 décembre 2007.

DIGITAL STUDIO, société à responsabilité limitée

FIDUCIAIRE CENTRALE DU LUXEMBOURG SA

Signature

Référence de publication: 2008002995/503/15.

Enregistré à Luxembourg, le 13 décembre 2007, réf. LSO-CL03902. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070175061) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Columbus S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: USD 20.000,00.

Siège social: L-2613 Luxembourg, 5, place du Théâtre.
R.C.S. Luxembourg B 128.264.

In the year two thousand and seven on the seventeenth day of October.

Before us, Maître Jacques Delvaux, Civil Law Notary, residing in Luxembourg.

Was held an extraordinary general meeting of the shareholders of COLUMBUS S.à r.l. (the «Company»), having its registered office at 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg and registered with the Luxembourg Trade and Companies' Register under the number B 128.264, incorporated pursuant to a deed of notary Maître Joëlle Baden dated 30 April 2007, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1450, on 13 July 2007.

The meeting elected as chairman Mrs Stella Le Cras, private employee, having her professional address at 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

The chairman appointed as secretary Mrs Emanuela Brero, Director of Corporate Administration, having her professional address at 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

The meeting elected as scrutineer Mrs Stella Le Cras, prenamed.

The office of the meeting having thus been constituted, the chairman asked the notary to record that:

I. The Shareholders present or represented and the number of shares («parts sociales») held by each of them are shown on an attendance list signed by the Shareholders or their proxies, by the office of the meeting and the notary. The said list as well as the proxies signed ne varietur will be registered with this deed.

II. It appears from the attendance list that the one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares («parts sociales») of one Euro cent (EUR 0.01) each, representing the entirety of the share capital of the Company are represented in this extraordinary general meeting. All the Shareholders declare having been informed in advance on the agenda of the meeting and waived all convening requirements and formalities. The meeting is thus regularly constituted and can validly deliberate and decide on the following agenda of the meeting.

III The agenda of the meeting is the following:

Agenda:

(1) Decision to convert the share capital of the Company from Euro (EUR) to United States Dollars (USD) using the exchange rate applicable as of 16 October 2007 being 1.- Euro for 1.4165 United States Dollar, so that the share capital of the Company, currently amounting to twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares of one Euro cent (EUR 0.01) each, will amount to seventeen thousand seven hundred six United States Dollars and twenty-five cents (USD 17,706.25) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares of a nominal value of one point four one six five Cents of United States Dollars (USD 0.014165) each.

(2) Decision to reduce the nominal value of the Company's shares from one point four one six five Cents of United States Dollars (USD 0.014165) to one cent of United States Dollar (USD 0.01) and to split each existing share into one million seven hundred seventy thousand six hundred twenty-five (1,770,625) shares of a nominal value of one cent of United States Dollar USD (0.01).

(3) Decision to increase the Company's corporate capital by an amount of two thousand two hundred ninety-three United States Dollars and seventy-five cents (USD 2,293.75) so as to raise it from its current amount of seventeen thousand seven hundred six United States Dollars and twenty-five cents (USD 17,706.25), to an amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-), and to issue two hundred twenty-nine thousand three hundred seventy-five (229,375) new shares, each with a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0.01), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

(4) Decision to accept the subscription of the two hundred twenty-nine thousand three hundred seventy-five (229,375) new shares, each with a nominal of one cent of United States Dollar (USD 0.01), by the shareholders of the Company, CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED, CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED and CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED, and to accept payment in full of the nominal value of each such new shares by contributions in cash and to allocate these newly issued shares to CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED, CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED and CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED, in consideration for their respective contribution in cash and to acknowledge the effectiveness of the capital increase.

(5) Decision to amend article 6 of the articles of incorporation of the Company so as to reflect the resolutions to be adopted under items 1. to 4.

(6) Miscellaneous.

After deliberation, the followings resolutions were taken unanimously by the general meeting of the shareholders of the Company:

First resolution

The general meeting of shareholders resolved to convert the share capital of the Company from Euro (EUR) to United States Dollars (USD) using the exchange rate applicable as of 16 October 2007 being 1.- Euro for 1.4165 United States Dollar, so that the share capital of the Company, currently amounting to twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares of one Euro cent (EUR 0.01) each, will amount to seventeen thousand seven hundred six United States Dollars and twenty-five cents (USD 17,706.25) represented by one million two hundred fifty thousand (1,250,000) shares of a nominal value of one point four one six five Cents of United States Dollars (USD 0.014165) each.

Second resolution

The general meeting of shareholders resolved to reduce the nominal value of the Company's shares from one point four one six five Cents of United States Dollars (USD 0.014165) to one cent of United States Dollar (USD 0.01) and to split the existing shares into one million seven hundred seventy thousand six hundred twenty-five (1,770,625) shares of a nominal value of one cent of United States Dollar USD (0.01), each shareholder participating on a prorate basis in such split.

Third resolution

The general meeting of shareholders resolved to increase the Company's corporate capital by an amount of two thousand two hundred ninety-three United States Dollars and seventy-five cents (USD 2,293.75) so as to raise it from its current amount of seventeen thousand seven hundred six United States Dollars and twenty-five cents (USD 17,706.25), to an amount of twenty thousand United States Dollars (USD 20,000.-), and to issue two hundred twenty-nine thousand three hundred seventy-five (229,375) new shares, each with a nominal value of one cent of United States Dollar (USD 0.01), having the same rights and privileges as those attached to the existing shares.

Fourth resolution

There now appeared Ms. Stella Le Cras, prenamed, acting in her capacity as duly authorized attorney in fact of CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED, a company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 89,461, CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED, a company governed by the laws of Jersey and

having its registered office at 22 Greenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial services Commission under number 90,393 and CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED, a limited company governed by the laws of Jersey and having its registered office at 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, registered with the Jersey Financial Services Commission under number 94504 by virtue of the above-mentioned proxies.

The person appearing declared to subscribe in the name and on behalf of the shareholders of the Company as follows:

Shareholder	Amount in USD	Number of shares of USD 0.01
CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED	543.55	54,355
CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED	832.95	83,295
CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED	917.25	91,725

The person appearing declared, and the shareholders recognised, that each new share issued has been entirely paid up in cash and that the Company has at its disposal the amount of two thousand two hundred ninety-three Dollars and seventy-five cents (USD 2,293.75) proof of which is given to the undersigned notary who expressly records this statement.

Thereupon the shareholders resolved to accept the said subscriptions and payment and to allot the two hundred twenty-nine thousand three hundred seventy-five (229,375) new shares to CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED, CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED and CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED as above stated.

Fifth resolution

As a result of the above resolutions, the general meeting of shareholders resolved to amend article 6.1.1 of the articles of incorporation of the Company, which shall forthwith read as follows:

« **Art. 6.1.1.** The Company's corporate capital is fixed at USD 20,000.- (twenty thousand Dollars) represented by 2,000,000 (two million) shares (parts sociales) of USD 0.01 (one Dollar Cent) each, all fully subscribed and entirely paid up.»

As a result of the above resolutions, the shares of the company are held as follows:

Shareholder	Number of shares of USD 0.01
CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED	473,667.91
CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED	726,191.44
CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED	800,140.65

Closure of the meeting - Costs

The expenses, costs, remunerations or charges in any form whatsoever which shall be borne by the Company as a result of the present deed are estimated at approximately EUR 1,570.-.

Nothing else being on the agenda, and nobody rising to speak, the meeting was closed.

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing persons, the present deed is worded in English, followed by a French version, at the request of the same appearing persons, and in case of divergences between the English and the French texts, the English version will be preponderant.

Whereof the present notarial deed was prepared in Luxembourg, on the day mentioned at the beginning of this document.

The document having been read to the persons appearing, known to the notary by their name, first name, civil status and residence, said persons appearing signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction en français du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le dix-sept octobre,

Par-devant nous, Maître Jacques Delvaux, notaire de résidence à Luxembourg, auprès duquel minute du présent acte restera déposée.

s'est réunie l'assemblée générale extraordinaire des associés de COLUMBUS S.à r.l. (la «Société»), ayant son siège social au 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg et inscrite au Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, sous le numéro B 128.264, constituée suivant acte de Maître Joëlle Baden, en date du 30 avril 2007, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1450 du 13 juillet 2007.

L'assemblée a nommé comme présidente Mme Stella Le Cras, employée privée, avec adresse professionnelle au 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg.

Le président a désigné comme secrétaire Mme Emanuela Brero, directeur administratif, avec adresse professionnelle au 5, place du Théâtre, L-2613 Luxembourg

L'assemblée a choisi comme scrutateur Mme Stella Le Cras, précitée.

Le bureau ainsi constitué, le président expose et prie le notaire instrumentant d'acter:

I Les Associés présents ou représentés et le nombre de parts sociales qu'ils détiennent, sont indiqués sur une liste de présence; cette liste de présence signée par les Associés présents ou leurs mandataires des actionnaires représentés ainsi que par les membres du bureau et le notaire. Ladite liste de présence et les procurations signées ne varietur seront soumises à la formalité de l'enregistrement avec le présent acte.

II Il ressort de la liste de présence que un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune représentant l'intégralité du capital social de la Société sont représentées à la présente assemblée extraordinaire. Tous les Associés déclarent avoir été dûment informés à l'avance de l'ordre du jour de l'assemblée et avoir renoncé aux exigences et formalités de convocation. La présente assemblée est dès lors régulièrement constituée et peut délibérer valablement et voter sur base de l'ordre du jour de l'assemblée.

L'ordre du jour de l'assemblée est le suivant:

Ordre du jour:

(1) Décision de convertir le capital social de la Société de l'euro (EUR) en dollars des Etats-Unis (USD) par application du taux de conversion applicable le 16 octobre 2007, à savoir 1,- euro pour 1,4165 dollars des Etats-Unis, de sorte que la capital social de la Société, actuellement de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, s'élèvera à dix-sept mille sept cent six dollars des Etats-Unis et vingt-cinq centimes (USD 17.706,25) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro un quatre un six cinq cent de dollars des Etats-Unis (USD 0,014165) chacune.

(2) Décision de diminuer la valeur nominale des parts sociales de la Société de zéro virgule zéro un quatre un six cinq cent de dollars des Etats-Unis (USD 0,014165) à un cent de Dollars des Etats-Unis (USD 0,01) et de fractionner les parts sociales existantes de la Société en un million sept cent soixante dix mille six cent vingt-cinq (1.770.625) parts sociales d'une valeur nominale de USD (0,01).

(3) Décision d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux mille deux cent quatre-vingt-treize Dollars des Etats-Unis et soixante-quinze centimes (USD 2.293,75) de manière à le porter de son montant actuel de dix-sept mille sept cent six dollars des Etats-Unis et vingt-cinq centimes (USD 17.706,25), à un montant de vingt mille Dollars des Etats Unis, et d'émettre deux cent vingt-neuf mille trois cent soixante-quinze (229.375) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de un cent de Dollar des Etats-Unis (USD 0,01), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

(4) Décision d'accepter la souscription des deux cent vingt-neuf mille trois cent soixante-quinze (229.375) nouvelles parts sociales, chacune avec une valeur nominale de un cent de Dollar des Etats-Unis (USD 0,01), par les associés de la Société, CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED, CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED et CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED, et d'accepter le paiement intégral de la valeur nominale de ces nouvelles parts sociales par apports en espèces et d'allouer les nouvelles parts sociales émises à CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED, CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED et CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED, en contrepartie de leurs apports en espèces respectifs et de reconnaître l'effectivité de l'augmentation de capital.

(5) Décision de modifier l'article 6 des statuts de la Société de manière à refléter les résolutions à être adoptées aux points 1 à 4.

(6) Divers.

Après délibération, les résolutions suivantes ont été prises à l'unanimité par l'assemblée générale des associés de la Société:

Première résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de convertir le capital social de la Société de l'euro (EUR) en dollars des Etats-Unis (USD) par application du taux de conversion applicable le 16 octobre 2007, à savoir 1,- euro pour 1.4165 dollars des Etats-Unis, de sorte que la capital social de la Société, actuellement de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales de un centime d'euro (EUR 0,01) chacune, s'élèvera à dix-sept mille sept cent six dollars des Etats-Unis et vingt-cinq centimes (USD 17.706,25) représenté par un million deux cent cinquante mille (1.250.000) parts sociales d'une valeur nominale de zéro virgule zéro un quatre un six cinq cent de dollars des Etats-Unis (USD 0,014165) chacune.

Deuxième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé de diminuer la valeur nominale des parts sociales de la Société de zéro virgule zéro un quatre un six cinq cent de dollars des Etats-Unis (USD 0,014165) à un cent de Dollars des Etats-Unis (USD 0,01) et de fractionner les parts sociales existantes de la Société en un million sept cent soixante-dix mille six cent vingt-cinq (1.770.625) parts sociales d'une valeur nominale de USD (0,01), chaque associé participant sur une base proportionnelle dans ce fractionnement.

Troisième résolution

L'assemblée générale des associés a décidé d'augmenter le capital social de la Société d'un montant de deux mille deux cent quatre-vingt treize Dollars des Etats-Unis et soixante-quinze centimes (USD 2.293,75) de manière à le porter de son montant actuel de dix-sept mille sept cent six dollars des Etats-Unis et vingt-cinq cents (USD 17.706,25), à un montant de vingt mille Dollars des Etats Unis, et d'émettre deux cent vingt-neuf mille trois cent soixante-quinze (229.375) nouvelles parts sociales, chacune ayant une valeur nominale de un cent de Dollar des Etats-Unis (USD 0,01), ayant les mêmes droits et privilèges que les parts sociales existantes.

Quatrième résolution

Ici a comparu, Mme Stella Lecras, prénommée, agissant en sa qualité de représentant dûment autorisé de CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED, une société régie par les lois de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculée auprès de la Commission des Services Financiers de Jersey sous le numéro 89,461, CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED, une société régie par les lois de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculée auprès de la Commission des Services Financiers de Jersey 90,393 and CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED, une société régie par les lois de Jersey et ayant son siège social à 22 Grenville Street, St Helier, Jersey JE4 8PX, Channel Islands, immatriculée auprès de la Commission des Services Financiers de Jersey 94504, en vertu des procurations susmentionnées.

Le comparant a déclaré souscrire au nom et pour le compte des associés de la Société comme il suit:

Associé	Montant en USD	Nombre de parts sociales de USD 0,01
CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED	543,55	54.355
CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED	832,95	83.295
CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED	917,25	91.725

Le comparant a déclaré et les associés ont reconnu, que chaque nouvelle part sociale émise a été intégralement payée en espèces et que la Société a à sa disposition le montant de deux mille deux cent quatre-vingt treize Dollars des Etats-Unis et soixante-quinze centimes (USD 2.293,75), dont la preuve a été donnée au notaire qui le reconnaît expressément.

Les associés décident donc d'accepter lesdites souscriptions et le paiement et d'allouer les deux cent vingt-neuf mille trois cent soixante-quinze (229.375) nouvelles parts sociales à CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED, CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED et CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED, comme indiqué ci-dessus.

Cinquième résolution

En conséquence des résolutions ci-dessus, l'assemblée générale des associés a décidé de modifier l'article 6.1.1 des statuts de la Société, qui se lira comme il suit:

« **Article 6.1.1.** Le capital social de la Société est fixé à USD 20.000,- (vingt mille Dollars) représenté par 2.000.000 (deux millions) parts sociales de EUR 0,01 (un cent d'Euro) chacune, entièrement souscrites et libérées.»

En conséquence des résolutions ci-dessus, les parts sociales représentatives du capital social sont détenues comme suit:

Associé	Nombre de parts sociales de USD 0,01
CVC EUROPEAN EQUITY IV (AB) LIMITED	473.667,91
CVC EUROPEAN EQUITY IV (CDE) LIMITED	726.191,44
CVC EUROPEAN EQUITY TANDEM GP LIMITED	800.140,65

Clôture de l'assemblée - Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges quelconques qui incombent à la Société des suites du présent acte sont estimés à EUR 1.570,-.

Aucun point ne restant à l'ordre du jour, et en l'absence de toute intervention, l'assemblée fut clôturée.

Le notaire soussigné qui connaît la langue anglaise, déclare par la présente qu'à la demande des comparants, le présent acte est rédigé en langue anglaise, suivi d'une version française et qu'à la demande des mêmes comparants et en cas de divergences entre les textes anglais et français, le texte anglais primera.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Lecture du présent acte faite et interprétation donnée aux comparants, connus du notaire instrumentant par leurs nom, prénom usuel, état et demeure, ils ont signé avec Nous, notaire, le présent acte.

Signé: S. Le Cras, E. Brero, J. Delvaux.

Enregistré à Luxembourg, le 25 octobre 2007, LAC/2007/32768. — Reçu 16,15 euros.

Le Receveur ff. (signé): C. Frising.

Pour copie conforme délivrée, sur papier libre, à la demande de la société prénommée, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 15 novembre 2007.

J. Delvaux.

Référence de publication: 2008003009/208/253.

(070175221) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

LSF5 Giga Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 1.049.375,00.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 119.052.

In the year two thousand and seven, on the twenty-fourth of August.

Before Us Maître Martine Schaeffer, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

1. LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à r.l., a private limited liability company established at 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, registered with the Luxembourg Trade and Companies Register under number B 91.796, here represented by Mr Robert Steinmetzer, attorney, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Mc Lean (USA) on 23 August 2007;

And

2. KS HOLDINGS II, a Cayman Island limited liability exempted company, with registered office at CODAN TRUST COMPANY (CAYMAN) LIMITED, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, here represented by Mr Robert Steinmetzer, attorney, with professional address in Luxembourg, by virtue of a power of attorney, given in Tokyo (Japan) on 24 August 2007.

(the Shareholders),

which proxies, after having been signed ne varietur by the proxyholder acting on behalf of the appearing parties and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

The Shareholders, in the capacity in which they act, have requested the undersigned notary to act that they represent the entire share capital of LSF5 GIGA HOLDINGS S. à r.l. (the Company), established under the laws of Luxembourg, registered with the Luxembourg trade and companies' register under number B 119.052, incorporated pursuant to a deed of Maître André Schwachtgen dated 5 September 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 1914 of 11 October 2006, amended for the last time by a deed of Maître André Schwachtgen dated 22 September 2006, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N ° 2154 of 17 November 2006.

The Shareholders acknowledge that the present extraordinary general meeting is regularly constituted and that they may validly deliberate on the following agenda:

Agenda:

1. Decision to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 986,000.- by an amount of EUR 63,375.- to an amount of EUR 1,049,375.- by the issuance of 507 new ordinary shares with a par value of EUR 125.- each and to pay a share premium of EUR 83.51; and

2. Amendment of article 6 of the articles of association of the Company.

This having been declared, the Shareholders, represented as stated above, have taken the following resolutions unanimously:

First resolution

The Shareholders resolve to increase the share capital of the Company from its current amount of EUR 986,000.- (nine hundred eighty-six thousand euro) represented by 7,887 (seven thousand eight hundred and eighty-seven) ordinary shares and 1 (one) preferred share with a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) by an amount of EUR 63,375.- (sixty-three thousand three hundred and seventy-five euro) to an amount of EUR 1,049,375.- (one million forty-nine thousand three hundred and seventy-five euro) by way of the issuance of 507 (five hundred and seven) new shares having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each, and to pay a share premium of EUR 83.51 (eighty-three euro and fifty-one cents).

KS HOLDINGS II expressly waives its right to subscribe to any of the newly issued shares.

All the 507 (five hundred and seven) new shares to be issued have been fully subscribed and paid up in cash and the share premium has been paid by LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S. à r.l. so that the amount of EUR 63,458.51

(sixty-three thousand four hundred and fifty-eight euro and fifty-one cents) is at the free disposal of the Company as has been proved to the undersigned notary who expressly bears witness to it.

As a consequence of the share capital increase, LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S. à r.l. holds 8,394 (eight thousand three hundred and ninety-four) ordinary shares and KS HOLDINGS II holds 1 (one) preferred share.

Second resolution

As a consequence of the first resolution, the Shareholders resolve to amend article 6 of the articles of association of the Company, which English version shall be henceforth reworded as follows:

« **Art. 6.** The Company's subscribed share capital is fixed at EUR 1,049,375.- (one million forty-nine thousand three hundred seventy-five euro), represented by 8,394 (eight thousand three hundred and ninety-four) ordinary shares and 1 (one) preferred share having a nominal value of EUR 125.- (one hundred and twenty-five euro) each."

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing parties, the present deed is worded in English, followed by a French version; at the request of the same appearing parties, in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present notarial deed is drawn in Luxembourg, on the date stated above.

In witness whereof We, the undersigned notary, have set our hand and seal on the date and year first hereabove mentioned.

The document having been read to the proxyholder of the appearing parties, the proxyholder of the appearing parties signed together with Us, the notary, the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le vingt-quatre août.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

1. LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à.r.l., une société à responsabilité limitée de droit luxembourgeois, ayant son siège social au 10B, rue Henri Schnadt, L-2530 Luxembourg, enregistrée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 91.796, ici représentée par M^e Robert Steinmetzer, avocat, en vertu d'une procuration donnée à Mc Lean (USA), le 23 août 2007;

And

2. KS HOLDINGS II, une société constituée sous le droit des Iles Cayman, ayant son siège social au CODAN TRUST COMPANY (CAYMAN) LIMITED, Century Yard, Cricket Square, Hutchins Drive, PO Box 2681 GT, George Town, Grand Cayman, Cayman Islands, ici représentée par M^e Robert Steinmetzer, avocat, en vertu d'une procuration donnée à Tokyo (Japon) le 24 août 2007.

(les Associés)

lesdites procurations, après signature ne varietur par le mandataire des parties comparantes et le notaire soussigné, resteront annexées au présent acte pour être soumises avec lui aux formalités de l'enregistrement.

Les Associés ont requis le notaire instrumentaire de prendre acte de ce qu'ils représentent la totalité du capital social de la société à responsabilité limitée dénommée LSF5 GIGA HOLDINGS S. à r.l. (la Société), société de droit luxembourgeois, immatriculée auprès du registre du commerce et des sociétés de Luxembourg sous le numéro B 119.052, selon acte de Maître André Schwachtgen du 5 septembre 2006, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N^o 1914 du 11 octobre 2006, modifié pour la dernière fois par acte du notaire André Schwachtgen du 22 septembre 2006 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations N^o 2154 du 17 novembre 2006.

Les Associés déclarent que la présente assemblée générale extraordinaire est régulièrement constituée et peuvent valablement délibérer sur l'ordre du jour suivant:

Ordre du jour:

1. Augmentation de capital de la Société de son montant actuel de EUR 986.000,- par un montant de EUR 63.375,- à un montant de EUR 1.049.375,- par voie d'émission de 507 nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125,- chacune, et paiement d'une prime d'émission de EUR 83,51; et

2. Modification de l'article 6 des statuts de la Société.

Ceci ayant été déclaré, l'Associé Unique représenté comme indiqué ci avant, a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

Les Associés décident d'augmenter le capital social de la Société pour le porter de son montant actuel de EUR 986.000,- (neuf cent quatre-vingt-six mille euros) représenté par 7.887 (sept mille huit cent quatre-vingt-sept) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle, ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune par le biais d'une augmentation de EUR 63.375,- (soixante-trois mille trois cent soixante-quinze euros) à un montant de EUR 1.049.375,- (un million quarante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros) par voie d'émission de 507 (cinq cent

sept) nouvelles parts sociales ordinaires ayant une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune, et de payer une prime d'émission d'un montant de EUR 83,51 (quatre-vingt trois euros et cinquante et un cents).

KS HOLDINGS II renonce expressément à son droit de souscrire aux parts sociales nouvellement émises.

Toutes les 507 (cinq cent sept) nouvelles parts sociales ordinaires à émettre ont été intégralement souscrites et libérées en numéraire et la prime d'émission a été payée par LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à.r.l., de sorte que la somme de EUR 63.458,51 (soixante-trois mille quatre cent cinquante-huit euros et cinquante et un cents) est à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il a été prouvé au notaire instrumentaire qui le constate expressément.

Suite à cette augmentation de capital, LONE STAR CAPITAL INVESTMENTS S.à.r.l. détient 8.394 (huit mille trois cent quatre-vingt-quatorze) parts sociales ordinaires et KS HOLDING II détient 1 (une) part sociale préférentielle.

Seconde résolution

Suite à la première résolution, L'Associé Unique de la Société décide de modifier l'article 6 des statuts de la Société, dont la version française aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social de la Société est fixé à la somme de EUR 1.049.375,- (un million quarante-neuf mille trois cent soixante-quinze euros) représenté par 8.394 (huit mille trois cent quatre-vingt-quatorze) parts sociales ordinaires et 1 (une) part sociale préférentielle d'une valeur nominale de EUR 125,- (cent vingt-cinq euros) chacune.»

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que les parties comparantes l'ont requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

En foi de quoi Nous, notaire soussigné, avons apposé notre signature et sceau le jour de l'année indiquée ci-dessus.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des parties comparantes, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Steinmetzer, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 3 septembre 2007, LAC/2007/24810. — Reçu 634,59 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008003015/5770/131.

(070174624) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Rockhampton Sàrl, Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 1.812.500,00.

Siège social: L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste.

R.C.S. Luxembourg B 130.646.

In the year two thousand and seven, on the fourteenth of November.

Before US Maître Martine Schaeffer, notary residing at Luxembourg.

There appeared:

OPUS PROPERTY MANAGEMENT AG, a company incorporated under the laws of Switzerland, having its registered address at Goethestrasse 61, CH-9008 St Gallen, Switzerland, here, represented by Mr Jan Willem Overheul, lawyer, with professional address at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, by virtue of a proxy given in Zurich/Limassol on November 12th, 2007.

The said proxy, signed ne varietur by the person appearing and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, through its proxyholder, has requested the undersigned notary to state that:

I. The appearing party is the sole shareholder of the private limited liability company established in Luxembourg under the name of ROCKHAMPTON S.à r.l. (hereafter «the Company»), with registered office at 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, incorporated pursuant to a deed of Me Paul Decker of July 24, 2007, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Association on September 20, 2007 under number 2047 and which articles of association don't have been amended up to today's date.

II. The share capital of the Company is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by one hundred (100) share quotas of hundred twenty five Euros (EUR 125.-) each.

III. The sole shareholder resolved to modify the nominal value of the share quotas of the Company from one hundred twenty five Euro (EUR 125.-) per share quota to one Euro (EUR 1.-) per share quota and consequential re-classification

of the existing one hundred (100) share quotas of a par value of one hundred twenty five Euro (EUR 125.-) each into twelve thousand five hundred (12,500) share quotas of a par value of one Euro (EUR 1.-) each.

IV. The sole shareholder resolved to increase the issued share capital of the Company from twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) to one million eight hundred twelve thousand and five hundred Euro (EUR 1,812,500.-) by the issue of one million eight hundred thousand (1,800,000) new share quotas with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each at a subscription price of one Euro (EUR 1.-) per share quota.

Subscription - Payment

OPUS PROPERTY MANAGEMENT AG, prenamed, through its proxyholder, declared to subscribe to the one million eight hundred thousand (1,800,000) new share quotas with a nominal value of one Euro (EUR 1.-) each and fully pay them up in the amount of one million eight hundred thousand Euros (EUR 1,800,000.-) by contribution in cash, so that the total amount of one million eight hundred thousand Euros (EUR 1,800,000.-) is at the disposal of the company as has been proved to the undersigned notary, who expressly acknowledges it.

V. Pursuant to the above modification of the nominal value of the share quotas and increase of capital, article 6 of the articles of incorporation is amended and shall henceforth read as follows:

« **Art. 6.** The capital is set at one million eight hundred twelve thousand and five hundred euro (EUR 1,812,500.-) divided into one million eight hundred twelve thousand and five hundred (1,812,500) share quotas of one euro (EUR 1.-) each.»

There being no further business before the meeting, the same was thereupon adjourned.

Costs

The expenses, costs, remuneration or charges in any form whatsoever which will be borne by the Company as a result of the presently stated increase of capital are estimated twenty thousand five hundred Euros (EUR 20,500.-).

The undersigned notary who understands and speaks English states herewith that on request of the above appearing person, the present deed is worded in English followed by a French translation.

On request of the same appearing person and in case of divergence between the English and the French text, the English version will prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, who is known to the notary by his Surname, Christian name, civil status and residence, he signed together with the notary, the present original deed.

Suit la traduction en langue française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le quatorze novembre.

Par-devant Maître Martine Schaeffer, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

OPUS PROPERTY MANAGEMENT AG, une société constituée et régie suivant les lois de la Suisse, ayant son siège social au Goethestrasse 61, CH-9008 St Gallen, Suisse, ici représentée par Monsieur Jan Willem Overheul, juriste, avec adresse professionnelle au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, en vertu d'une procuration donnée à Zurich/Limassol le 12 novembre 2007.

Laquelle procuration, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentaire, demeurera annexée aux présentes pour être enregistrée en même temps.

Laquelle comparante, par son mandataire, a requis le notaire instrumentaire d'acter que:

I. La comparante est la seule associée de la société à responsabilité limitée établie à Luxembourg sous la dénomination de ROCKHAMPTON S.à r.l., (ci après «la Société»), ayant son siège social au 20, rue de la Poste, L-2346 Luxembourg, incorporée par acte de Maître Paul Decker en date du 24 juillet 2007, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations en date du 20 septembre 2007 sous numéro 2047, et dont les statuts n'ont pas été modifiés à ce jour.

II. Le capital social est fixé à douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) représenté par une cent (100) parts sociales d'une valeur nominale de cent vingt-cinq Euros (EUR 125,-) chacune.

III. L'associée décide de modifier la valeur nominale des parts sociales de la Société de cent vingt-cinq Euros (EUR 125,-) par part sociale à un (1) Euro par part sociale et de re-classifier en conséquence les cent (100) parts sociales existantes d'une valeur nominale de cent vingt-cinq (125,-) Euros chacune en douze mille cinq cent (12.500) parts sociales d'une valeur nominale d' un (1,-) Euro chacune.

IV. L'associée décide d'augmenter le capital social de la Société de douze mille cinq cent Euros (EUR 12.500,-) à un million huit cent douze mille cinq cent Euros (EUR 1.812.500,-) par la création et l'émission d'un million huit cent mille (1.800.000) nouvelles parts sociales d'une valeur nominale d' un (1,-) Euro chacune.

Intervention - Souscription - Libération

OPUS PROPERTY MANAGEMENT AG, précitée, par son mandataire, déclare souscrire aux un million huit cent mille (1.800.000) nouvelles parts sociales, d'une valeur nominale d' un Euro (EUR 1,-) chacune et les libérer intégralement au

montant d'un million huit cent mille Euros (EUR 1.800.000,-), par un apport en espèces. Ainsi la somme totale d'un million huit cent mille Euros (EUR 1.800.000,-) est à la disposition de la Société, comme l'atteste expressément le notaire sus-mentionné et ici présent.

V. Suite à la modification de la valeur nominale des parts sociales et à l'augmentation de capital ci-dessus, l'article 6 des statuts est modifié pour avoir désormais la teneur suivante:

« **Art. 6.** Le capital social est fixé à un million huit cent douze mille cinq cents euros (EUR 1.812.500,-) représenté par un million huit cent douze mille cinq cents (1.812.500) parts sociales d'une valeur nominale d'un Euro (EUR 1,-) chacune, entièrement libérées.»

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges sous quelque forme que ce soit, incombant à la Société et mis à sa charge à raison des présentes, sont évalués sans nul préjudice à la somme de vingt mille cinq cents Euros (EUR 20.500,-)

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, constate par les présentes qu'à la requête de la personne comparante le présent acte est rédigé en anglais suivi d'une version française.

A la requête de la même personne et en cas de divergences entre le texte anglais et le texte français, la version anglaise fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, les jour, mois et an qu'en tête des présentes.

Lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la comparante, connu du notaire par son nom et prénom, état et demeure, il a signé ensemble avec nous notaire, le présent acte.

Signé: J. W. Overheul, M. Schaeffer.

Enregistré à Luxembourg, le 19 novembre 2007, LAC/2007/36105. — Reçu 18.000 euros.

Le Receveur ff. (signé): F. Schneider.

Pour copie conforme délivrée à la demande de la prédite société, sur papier libre, aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 décembre 2007.

M. Schaeffer.

Référence de publication: 2008003016/5770/106.

(070174634) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

PEF Turkey MENA II Residential S.à r.l., Société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1840 Luxembourg, 15, boulevard Joseph II.

R.C.S. Luxembourg B 134.427.

— STATUTES

In the year two thousand seven, on the thirtieth of November.

Before Us, Maître Joseph Elvinger, notary residing in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

There appeared:

PEF TURKEY MENA II S.à r.l., a private limited liability company (société à responsabilité limitée), incorporated and governed under Luxembourg law, having its registered office at 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg) and in the process of being registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies incorporated pursuant to a deed drawn up by the undersigned notary, dated 30 November 2007, in process of being published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations,

hereby represented by Mrs Rachel Uhl, lawyer, residing professionally in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), by virtue of a proxy established under private seal.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxy holder of the appearing party and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary, to state as follows the articles of association of a private limited liability company (société à responsabilité limitée), which is hereby incorporated:

Corporate objectives - Duration - Name - Registered office

Art. 1. Form. There is formed a private limited liability company, which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended (hereafter the «Law»), as well as by the present articles of association (hereafter the «Articles»), which specify in the articles 3, 6, 8 and 13 the exceptional rules applying to one member companies.

Art. 2. Corporate objectives. The Company's object is to hold, directly or indirectly, interests in any form whatsoever, in other Luxembourg or foreign entities, to acquire by way of purchase, subscription or acquisition, any securities and rights of any kind through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or to acquire financial debt instruments in any form whatsoever, and to possess, administrate, develop, manage and dispose of such holding of interests.

The Company may also enter into the following transactions:

- To borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds (which may be convertible), notes, promissory notes and other debt or equity instruments, the use of financial derivatives or otherwise;

- To render assistance in any form, including, but not limited to advances, loans, money deposits, credits, guarantees or granting of security to its affiliates.

The Company may also perform all commercial, technical and financial operations as well as any transaction on movable or real estate property, if these operations are likely to enhance the above mentioned objectives and to effect all transactions which are necessary or useful to fulfill its object as well as operations directly or indirectly described in this article.

Art. 3. Duration. The Company is formed for an unlimited period.

Art. 4. Name. The Company will have the name PEF TURKEY MENA II RESIDENTIAL S.à r.l.

Art. 5. Registered office. The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg. The manager, or in case of plurality of managers, the Board of Managers is authorized to change the address of the Company inside the municipality of the statutory registered office.

It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalized; such temporary measures will not have any effect on this Company's nationality, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the manager, or in case of plurality of managers, by the Board of Managers.

The Company may have offices and branches, both in Grand Duchy of Luxembourg and abroad.

Capital - Shares

Art. 6. Corporate capital. The share capital is fixed at twelve thousand five hundred Euros (EUR 12,500.-) represented by five hundred (500) shares with a par value of twenty-five Euros (EUR 25.-) each, all of which are fully paid up.

The capital may be changed at any time by a decision of the single shareholder or by a decision of the shareholders' meeting, in accordance with article 13 of the Articles.

Art. 7. Shares. Each share entitles the holder thereof to a fraction of the Company's assets and profits of the Company in direct proportion to the number of shares in existence.

Towards the Company, the Company's shares are indivisible, since only one owner is admitted per share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single shareholder or of one of the shareholders.

Art. 8. Transfer of shares. In case of a single shareholder, the Company's shares held by the single shareholder are freely transferable.

In case of plurality of shareholders, the shares held by each shareholder may be transferred by application of the requirements of article 189 of the Law.

Shares may not be transferred inter vivos to non-shareholders unless shareholders representing at least three-quarters of the corporate share capital shall have agreed thereto in a general meeting.

Transfers of shares must be recorded by a notarial or private deed. Transfers shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until they shall have been notified to the Company or accepted by it in accordance with the provisions of Article 1690 of the Civil Code.

Management

Art. 9. Board of managers. The Company is managed by one or more managers. If several managers have been appointed, they will constitute a Board of Managers. The managers need not to be shareholders. The managers may be removed at any time, with or without cause, by a resolution of shareholders holding a majority of votes.

Art. 10. Powers of the board of managers. In dealing with third parties, the manager(s) will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all acts and operations consistent with the Company's object and provided the terms of this article shall have been complied with.

All powers not expressly reserved by Law or the present Articles to the general meeting of shareholders fall within the competence of the manager or, in case of plurality of managers, of the Board of Managers.

The Company shall be bound by the sole signature of its single manager and, in case of plurality of managers, by the joint signature of any two members of the board of managers or by any other person to whom a special power of attorney has been granted by the board of managers.

The manager, or in case of plurality of managers, any two members of the board of managers may sub-delegate his powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

The manager, or in case of plurality of managers, any two members of the board of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of his agency.

Art. 11. Meetings and decisions of the board of managers. The Board of Managers may choose among its members a chairman and a vice-chairman. It may also choose a secretary, who need not be a manager and who shall be responsible for keeping the minutes of the meeting of the board of managers.

The meetings of the Board of Managers are convened by any two managers. The Board of Managers may validly debate without prior notice if all managers are present or represented. A manager may be represented at the meetings by one of his fellow members pursuant to a power of attorney.

The Board of Managers can only validly debate and make decisions if a majority of its members is present or represented by proxies. Any decisions made by the Board of Managers shall be adopted by the simple majority.

One or more managers may participate in a meeting by means of a conference call or by any similar means of communication initiated from Grand Duchy of Luxembourg enabling thus several persons participating therein to simultaneously communicate with each other. Such participation shall be deemed equal to a physical presence at the meeting. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members having participated.

A written decision, signed by all managers, is proper and valid as though it had been adopted at a meeting of the Board of Managers, which was duly convened and held. Such a decision can be documented in a single document or in several separate documents having the same content signed by all members of the Board of Managers.

The resolutions of the Board of Managers shall be recorded in the minutes, to be signed, if any, by the chairman and the secretary or by all the managers present, and recorded in the corporate book.

Copies or extracts of such minutes, which may be produced in judicial proceedings or otherwise, shall be signed, if any, by the chairman or by the secretary or by any manager.

Art. 12. Liability of managers. The members of the Board of Managers assume, by reason of their position, no personal liability in relation to any commitment validly made by it in the name of the Company.

Shareholder's decisions

Art. 13. Shareholder's decisions. The single shareholder assumes all powers conferred to the general meeting of shareholders.

In case of plurality of shareholders, each shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of shares which he owns. Each shareholder has voting rights commensurate with his shareholding. Collective decisions are only validly taken insofar as they are adopted by shareholders owning more than half of the shares present or represented.

However, resolutions to change the Articles may only be adopted by the majority of the shareholders owning at least three-quarter of the Company's share capital, subject to the provisions of the Law.

The holding of general shareholders' meetings shall not be mandatory where the number of shareholders does not exceed twenty-five (25). In such case, each shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

Art. 14. Annual general meeting of shareholders. Within six months from the end of the financial year, the annual general meeting of shareholders is held in the City of Luxembourg, at a date, time and place specified in the convening notice.

Financial year - Balance sheet

Art. 15. Financial year. The Company's financial year starts on the 1st of January and ends on the 31st of December of each year.

Art. 16. Adoption of financial statements. At the end of each financial year, the Company's accounts are established and the Board of Managers prepares an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

Each shareholder, either personally or through an appointed agent, may inspect, at the Company's registered office, the above inventory, balance sheet, profit and loss accounts in accordance with Article 200 of the Law.

Art. 17. Distribution rights. The gross profits of the Company stated in the annual accounts, after deduction of general expenses, amortization and expenses represent the net profit. An amount equal to five per cent (5%) of the net profit of

the Company is allocated to the legal reserve, until this reserve amounts to ten per cent (10%) of the Company's share capital.

The balance of the net profit may be distributed to the shareholder(s) in proportion to his/their share holding in the Company.

Winding up - Liquidation

Art. 18. Winding up - Liquidation. At the time of winding up the Company, the liquidation will be carried out by one or several liquidators, shareholders or not, appointed by the shareholder(s) who shall determine their powers and remuneration.

Applicable law

Art. 19. Applicable law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the formation of the Company and shall terminate on the 31st of December 2008.

Subscription

All five hundred (500) shares have been subscribed by PEF TURKEY MENA II S.à r.l., pre-named.

All the shares have been paid-up to the extent of one hundred percent (100%) by payment in cash, so that the amount of twelve thousand five hundred Euros (12,500.- EUR) is now available to the Company, evidence thereof having been given to the notary.

Estimate of costs

The expenses, costs, fees and charges of any kind whatsoever which will have to be borne by the Company as a result of its formation are estimated at approximately two thousand Euros.

Resolutions of the sole shareholder

1. The Company will be administered by a Board of Managers composed by:

- a. Mr Jan Baldem Reinhard Mennicken, Real Estate Professional, residing at 1, Wittelsbacher Platz, D-80333 Munich (Germany);
- b. Mr Jobst Beckmann, Real Estate Professional, residing at 1, Wittelsbacher Platz, D-80333 Munich (Germany);
- c. Mr Alejo Molina, Real Estate Professional, residing at 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg; and
- d. Mr Oliver May, Chief Finance Officer, residing at 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

They are all appointed for an undetermined period.

In accordance with article 10 of the Articles, the Company shall be bound by the joint signature of two members of the Board of Managers or by any other person to whom a special power of attorney has been granted by the Board of Managers.

2. The registered office of the Company shall be established at 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. On request of the same appearing person and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg (Grand Duchy of Luxembourg), on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, who signed together with the notary the present deed.

Suit la version française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trente novembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

A comparu:

PEF TURKEY MENA II S.à r.l., société à responsabilité limitée, constituée et régie par le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg) en cours d'inscription auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg, constituée par acte sous seing privé par devant le notaire instrumentant, daté du 30 novembre 2007, en cours de publication au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations.

Ici représentée par Madame Rachel Uhl, juriste, résidant professionnellement à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), en vertu d'une procuration donnée sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit ci-avant, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont il a arrêté les statuts comme suit:

Objet - Durée - Dénomination - Siège

Art. 1^{er}. Forme. Il est formé une société à responsabilité limitée qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après les «Statuts»), lesquels spécifient en leurs articles 3, 6, 8 et 13 les règles exceptionnelles s'appliquant à la société à responsabilité limitée unipersonnelle.

Art. 2. Objet. La Société a pour objet la détention, directe ou indirecte, de tous intérêts, sous quelque forme que ce soit, dans d'autres entités luxembourgeoises ou étrangères, et l'acquisition, par voie de cession, souscription ou acquisition, de tous titres et droits de toute nature, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou d'acquérir des instruments financiers de dettes, sous quelque forme que ce soit, ainsi que de posséder, administrer, développer, gérer et disposer de ces intérêts.

La Société pourra également conclure les transactions suivantes:

- emprunter sous quelque forme que ce soit ou obtenir toute forme de crédit et lever des fonds, et notamment mais non exclusivement, par l'émission d'obligations (qui peuvent être convertibles), de titres de dettes, de billets à ordre et autres instruments de dette ou titres, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

- apporter une assistance financière, sous quelque forme que ce soit, et notamment mais non exclusivement par voie d'avances, de prêts, de dépôts de fonds, de crédits, de garanties ou de sûretés accordées à toutes sociétés apparentées.

La Société peut également faire toutes opérations commerciales, techniques et financières ainsi que toute transaction sur des biens mobiliers ou immobiliers, si ces opérations peuvent faciliter l'accomplissement de l'objet pré mentionné ou sont nécessaires ou utiles à la réalisation de son objet, ainsi que toutes opérations décrites directement ou indirectement dans cet article.

Art. 3. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Art. 4. Dénomination. La Société a comme dénomination PEF TURKEY MENA II RESIDENTIAL S.à r.l.

Art. 5. Siège social. Le siège social de la Société est établi dans la ville de Luxembourg. Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance est autorisé à transférer le siège de la Société à l'intérieur de la ville du siège statutaire.

Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des associés délibérant comme en matière de modification des Statuts.

Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

La Société peut avoir des bureaux et des succursales tant au Grand-Duché de Luxembourg qu'à l'étranger.

Capital - Parts sociales

Art. 6. Capital social. Le capital social est fixé à douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) représenté par cinq cents (500) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq Euros (EUR 25,-) chacune, chaque part étant entièrement libérée.

Le capital peut être modifié à tout moment par une décision de l'associé unique (quand il y a un seul associé) ou par une décision de l'assemblée générale des associés, en conformité avec l'article 13 des présents Statuts.

Art. 7. Parts sociales. Chaque part sociale donne droit à son détenteur à une fraction des actifs et bénéfices de la Société, en proportion directe avec le nombre des parts sociales existantes.

Envers la Société, les parts sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par part sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

La Société ne sera pas dissoute par suite du décès, de la suspension des droits civils, de l'insolvabilité ou de la faillite de l'associé unique ou d'un des associés.

Art. 8. Cession de parts sociales. Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul associé, les parts sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

Dans l'hypothèse où il y a plusieurs associés, les parts sociales détenues par chacun d'entre eux ne sont transmissibles que moyennant l'application de ce qui est prescrit par l'article 189 de la Loi.

Les parts sociales ne peuvent être transmises inter vivos à des tiers non-associés qu'après approbation préalable en assemblée générale des associés représentant au moins trois quarts du capital social.

Le transfert de parts sociales doit s'effectuer par un acte notarié ou un acte sous seing privé. Le transfert ne peut être opposable à l'égard de la Société ou des tiers qu'à partir du moment de sa notification à la Société ou de son acceptation sur base des dispositions de l'article 1690 du Code Civil.

Gérance

Art. 9. Conseil de gérance. La Société est gérée par un ou plusieurs gérants. Si plusieurs gérants sont nommés, ils constituent un Conseil de Gérance. Les gérants ne doivent pas obligatoirement être associés. Ils peuvent être révoqués à tout moment, avec ou sans justification, par une décision des associés représentant une majorité des voix.

Art. 10. Pouvoirs du conseil de gérance. Dans les rapports avec les tiers, le(s) gérant(s) a/ont tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes et opérations conformément à l'objet social et pourvu que les termes du présent article aient été respectés.

Tous les pouvoirs non expressément réservés à l'assemblée générale des associés par la Loi ou les Statuts seront de la compétence du gérant et en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

La Société est valablement engagée par la seule signature du gérant unique et, en cas de pluralité de gérants, par la signature conjointe de deux membres du conseil de gérance ou de toute autre personne à qui un mandat spécial a été donné par le conseil de gérance.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, deux des membres du conseil de gérance peuvent sub - déléguer une partie de leurs pouvoirs pour des tâches spécifiques à un ou plusieurs agents ad hoc.

Le gérant, ou en cas de pluralité de gérants, deux des membres du conseil de gérance déterminent les responsabilités et la rémunération (éventuelle) de ces agents, la durée de leur mandat ainsi que toutes autres conditions de leur mandat.

Art. 11. Réunions et décisions du conseil de gérance. Le Conseil de Gérance peut choisir parmi ses membres un président et un vice-président. Il peut aussi désigner un secrétaire, gérant ou non, qui sera chargé de la tenue des procès-verbaux des réunions du conseil de gérance et des assemblées générales des associés.

Les réunions du Conseil de Gérance sont convoquées par deux gérants. Le Conseil de Gérance peut valablement délibérer sans convocation si tous les gérants sont présents ou représentés. Un gérant peut être représenté à une réunion par un de ses collègues en vertu d'une procuration.

Le Conseil de Gérance ne peut délibérer valablement que si la majorité de ses membres est présente ou représentée par procurations. Toute décision du Conseil de Gérance doit être adoptée à majorité simple.

Chaque gérant et tous les gérants peuvent participer aux réunions du conseil par conférence téléphonique ou par tout autre moyen similaire de communication, à partir du Grand-Duché de Luxembourg, ayant pour effet que tous les gérants participant au conseil puissent se comprendre mutuellement. Dans ce cas, le ou les gérants concernés seront censés avoir participé en personne à la réunion. Cette décision peut être documentée par un document unique ou par plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les participants.

Une décision prise par écrit, signée par tous les gérants, produira effet au même titre qu'une décision prise à une réunion du Conseil de Gérance, dûment convoquée. Cette décision peut être documentée dans un document unique ou dans plusieurs documents séparés ayant le même contenu et signé(s) par tous les participants.

Les résolutions du Conseil de Gérance seront constatées par des procès-verbaux, qui sont signés, le cas échéant, par le président et le secrétaire ou par tous les gérants présents et seront déposées dans les livres de la Société.

Les copies ou extraits de ces procès-verbaux qui pourraient être produits en justice ou autrement seront signés, le cas échéant, par le président, le secrétaire ou par un gérant.

Art. 12. Responsabilité des gérants. Les membres du Conseil de Gérance ne contractent à raison de leur fonction, aucune obligation personnelle relativement aux engagements régulièrement pris par eux au nom de la Société.

Décisions des associés

Art. 13. Décisions des associés. L'associé unique exerce tous les pouvoirs qui sont dévolus à l'assemblée générale des associés.

En cas de pluralité d'associés, chaque associé peut prendre part aux décisions collectives, quel que soit le nombre de parts qu'il détient.

Chaque associé possède des droits de vote en rapport avec le nombre de parts détenues par lui. Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant qu'elles soient adoptées par des associés détenant plus de la moitié du capital social.

Toutefois, les résolutions modifiant les statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité d'associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

La tenue d'assemblées générales n'est pas obligatoire, quand le nombre des associés n'est pas supérieur à vingt-cinq (25). Dans ce cas, chaque associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

Art. 14. Assemblée générale annuelle. Endéans les six mois de la clôture de l'exercice social, l'assemblée générale annuelle des associés se réunit chaque année dans la Ville de Luxembourg, à la date, l'heure et l'endroit indiqués dans les convocations.

Exercice social - Comptes annuels

Art. 15. Exercice social. L'année sociale commence le premier janvier et se termine le trente et un décembre de chaque année.

Art. 16. Résultats sociaux. Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis et le Conseil de Gérance prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

Chaque associé pourra personnellement ou par le biais d'un agent nommé à cet effet, examiner, au siège social de la Société, l'inventaire susmentionné, le bilan, le compte de pertes et profits conformément à l'article 200 de la Loi.

Art. 17. Répartition des bénéfices. Les profits bruts de la Société repris dans les comptes annuels, après déduction des frais généraux, amortissements et charges constituent le bénéfice net. Sur le bénéfice net, il est prélevé cinq pour cent (5%) pour la constitution de la réserve légale, jusqu'à celle-ci atteigne dix pour cent (10%) du capital social.

Le solde des bénéfices nets peut être distribué aux associés en proportion avec leur participation dans le capital de la Société.

Dissolution - Liquidation

Art. 18. Dissolution, Liquidation. Au moment de la dissolution de la Société, la liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, associés ou non, nommés par les associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

Loi applicable

Art. 19. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution de la Société et se termine le 31 décembre 2008.

Souscription

Toutes les Cinq cents (500) parts sociales ont été souscrites par PEF TURKEY MENA II S.à r.l., préqualifiée.

Toutes les parts ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que le montant de douze mille cinq cents Euros (EUR 12.500,-) se trouve dès maintenant à la disposition de la Société, ce dont il a été justifié au notaire instrumentant.

Frais

Les frais, dépenses, rémunérations et charges, sous quelque forme que ce soit, qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge à raison de sa constitution sont estimés à environ deux mille Euros.

Résolutions de l'associé unique

1. La Société est administrée par un Conseil de Gérance composé de:

a. Monsieur Jan Baldem Reinhard Mennicken, Professionnel du Secteur Immobilier (Real Estate Professional), demeurant à 1, Wittelsbacher Platz, D-80333 Munich (Allemagne);

b. Monsieur Jobst Beckmann, Professionnel du Secteur Immobilier (Real Estate Professional), demeurant à 1, Wittelsbacher Platz, D-80333 Munich (Allemagne);

c. Monsieur Alejo Molina, Professionnel du Secteur Immobilier (Real Estate Professional), demeurant à 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg; et

d. Monsieur Oliver May, Chief Finance Officer, demeurant à 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg.

Ils sont tous nommés pour une durée indéterminée.

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société est valablement engagée par la signature conjointe de deux membres du Conseil de Gérance ou de toute autre personne à qui un mandat spécial a été donné par le Conseil de Gérance.

2. Le siège social de la Société est établi à 15, boulevard Joseph II, L-1840 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui comprend et parle la langue anglaise, constate que le comparant a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française. A la requête dudit comparant, en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg), à la date figurant en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée à la comparante, celle-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: R. Uhl, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, Relation: LAC/2007/39003. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008003023/211/355.

(070174738) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Prax Capital III, S.C.A., SICAR, Société en Commandite par Actions sous la forme d'une Société d'Investissement en Capital à Risque.

Siège social: L-2535 Luxembourg, 20, boulevard Emmanuel Servais.

R.C.S. Luxembourg B 123.399.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 13 décembre 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2008003166/5770/13.

(070174651) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

T-I Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 608.050,00.

Siège social: L-2636 Luxembourg, 12, rue Léon Thyès.

R.C.S. Luxembourg B 106.007.

In the year two thousand and seven on the twenty-seventh day of November,

Before Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg,

Was held an extraordinary general meeting (the Meeting) of the sole shareholder of T-I HOLDINGS S.à r.l., a Luxembourg société à responsabilité limitée with registered office at 12, rue Léon Thyès in L-2636 Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 106.007 (the Company), i.e. T-II HOLDINGS LLC, a limited liability company duly organised and existing under the laws of Anguilla, with registered office at Mitchell House, P.O. Box 174, The Valley, Anguilla, B.W.I., registered with the Trade and Companies Register of Anguilla under number 3001808 (the Sole Shareholder).

The Company has been incorporated on January 28, 2005 under the name of MALESCASSE FINANCE S.à r.l. pursuant to a deed of M^e Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 534 of June 3, 2005. The articles of association of the Company (the Articles) were amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned Notary, on January 10, 2006, published in the Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations C number 1704 of September 12, 2006.

The Meeting was opened at 2.30 p.m. and chaired by Mr Gérald Origer, Avocat à la Cour, with professional address in Luxembourg.

The Chairman appointed as secretary Mr Etienne De Crépy, avocat, with professional address in Luxembourg.

The Meeting elected as scrutineer Ms Karine Lazarus, private employee, residing in Thionville (France).

The bureau of the Meeting having thus been formed, the Chairman declared that:

I. Twenty-four thousand three hundred and twenty-two (24,322) shares, each having a nominal value of twenty-five Euro (EUR 25.-) representing the entirety of the corporate share capital of the Company of six hundred eight thousand and fifty Euro (EUR 608,050.-), are duly represented at this Meeting which is consequently regularly constituted and may deliberate upon the items on the agenda, hereinafter reproduced;

II. The proxy, after signature ne varietur by the proxy-holder of the appearing party, the members of the bureau of the Meeting and the undersigned notary, shall remain attached to the present deed to be filed with such deed with the registration authorities.

III. The agenda of the Meeting is worded as follows:

1. Waiver of the convening notice;

2. Amendment of article 15 of the Articles, so that the financial year of the Company shall close on November 30 each year and as a result the current financial year of the Company, having started on January 1, 2007, shall be closed on November 30, 2007; and

3. Miscellaneous.

IV. The Meeting has taken the following resolutions:

First resolution

The entirety of the voting share capital being represented at the present Meeting, the Meeting waives the convening notice, the Sole Shareholder represented considering itself as duly convened and declaring having perfect knowledge of the agenda which has been communicated to it in advance.

Second resolution

The Meeting resolves (i) to set the date of the closing of the Company's financial year on November 30 each year and, as a result, that the current financial year of the Company, having started on January 1, 2007 shall be closed on November 30, 2007, with the next financial year starting on December 1, 2007 and ending on November 30, 2008 and (ii) to amend article 15 of the Articles accordingly.

As a consequence, article 15 of the Articles will henceforth have the following wording:

« **Art. 15.** The Company's financial year begins on December 1st each year and ends on November 30th of the following year.»

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that at the request of the appearing party, the present deed is worded in English followed by a French version. At the request of the same appearing party, in case of discrepancies between the English text and the French text, the English text shall prevail.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the appearing parties, the said appearing parties signed together with the notary the present original deed.

Suit la version française du texte qui précède

L'an deux mille sept, le vingt-sept novembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg,

S'est tenue une assemblée générale extraordinaire (l'Assemblée) de l'associé unique de T-I HOLDINGS S.à r.l., une société à responsabilité limitée luxembourgeoise avec siège social au 12, rue Léon Thyès, L-2636 Luxembourg, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés sous le numéro B 106.007 (la Société), i.e. T-II HOLDINGS LLC, une société à responsabilité limitée dûment organisée et existant selon les lois d'Anguilla, ayant son siège social à Mitchell House, P.O. Box 174, The Valley, Anguilla, B.W.I., immatriculée au registre du commerce et des sociétés d'Anguilla sous le numéro 3001808 (l'Associé Unique).

La Société a été constituée le 28 janvier 2005 sous la dénomination sociale MALESCASSE FINANCE S.à r.l. suivant acte de M^e Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C numéro 534 du 3 juin 2005. Les statuts de la Société (les Statuts) ont été modifiés pour la dernière fois suivant acte reçu par le notaire instrumentant, alors de résidence à Mersch en date du 10 janvier 2006, publié au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations, C numéro 1704 du 12 septembre 2006.

L'Assemblée est ouverte à 14.30 heures et présidée par Monsieur Gérald Origer, Avocat à la Cour, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

Le Président nomme en tant que secrétaire Monsieur Etienne De Crépy, avocat, avec adresse professionnelle à Luxembourg.

L'Assemblée choisit en tant que Scrutateur Madame Karine Lazarus, employée privée, demeurant à Thionville (France).

Le bureau de l'Assemblée ayant été ainsi formé, le Président déclare que:

I. Vingt-quatre mille trois cent vingt-deux (24.322) parts sociales, chacune d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (EUR 25,-), représentant l'intégralité du capital social de six cent huit mille cinquante euros (EUR 608.050,-) sont dûment représentées à la présente Assemblée qui est par conséquent régulièrement constituée et peut délibérer sur tous les points de l'ordre du jour, reproduit ci-après:

II. La procuration, après signature ne varietur par le mandataire de la partie comparante, les membres du bureau de l'Assemblée et le notaire instrumentale, restera annexée au présent acte pour être enregistrée avec celui-ci à l'enregistrement.

III. L'ordre du jour de l'Assemblée est libellé comme suit:

1. Renonciation aux formalités de convocation;
2. Modification de l'article 15 des Statuts de sorte que l'exercice social de la Société se termine le 30 novembre de chaque année et, en conséquence, l'exercice social en cours de la Société, ayant commencé le 1^{er} janvier 2007, prendra fin le 30 novembre 2007; et
3. Divers.

IV. L'Assemblée a pris les résolutions suivantes:

Première résolution

L'intégralité du capital social votant de la Société étant représenté à la présente Assemblée, l'Assemblée renonce aux formalités de convocation, l'Associé Unique se considérant comme dûment convoqué et déclarant avoir parfaite connaissance de l'ordre du jour qui lui a été communiqué au préalable.

Deuxième résolution

L'Assemblée décide (i) de fixer la date de clôture de l'exercice social de la Société au 30 novembre de chaque année et par conséquent de clôturer l'exercice social en cours de la Société ayant commencé le 1^{er} janvier 2007 au 30 novembre 2007, l'exercice social suivant commençant le 1^{er} décembre 2007 s'achèvera le 30 novembre 2008 et (ii) de modifier en conséquence l'article 15 des Statuts.

Par conséquent, l'article 15 des Statuts aura désormais la teneur suivante:

« **Art. 15.** L'année sociale de la Société commence le 1^{er} décembre de chaque année et se termine le 30 novembre de l'année suivante»

Le notaire soussigné qui comprend et parle l'anglais, déclare qu'à la requête de la partie comparante, le présent acte est établi en anglais, suivi d'une version française. A la demande de ladite partie comparante, en cas de divergence entre la version anglaise et française, la version anglaise prévaudra.

Dont acte, fait et passé, date qu'en tête des présentes, à Luxembourg.

Après lecture faite aux comparants, ces derniers ont signé avec le notaire le présent acte.

Signé: G. Origer, E. De Crépy, K. Lazarus, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007. Relation: LAC/2007/39326. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008003086/242/114.

(070174601) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

CEREP III Investment A S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1653 Luxembourg, 2, avenue Charles de Gaulle.

R.C.S. Luxembourg B 134.452.

—
STATUTES

In the year two thousand and seven, on the third day of December.

Before Us Maître Joseph Elvinger, notary, residing in Luxembourg.

There appeared:

CEREP III ITALY S.à r.l., a private limited liability company, incorporated under the laws of Luxembourg, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg and registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 130.302,

here represented by Flora Gibert jurist, residing in Luxembourg, by virtue of proxy given under private seal dated 29 November 2007.

The said proxy, signed *ne varietur* by the proxyholder of the person appearing and the undersigned notary, will remain attached to the present deed to be filed with the registration authorities.

Such appearing party, represented as stated here above, has requested the undersigned notary to state as follows the articles of incorporation of a private limited liability company («société à responsabilité limitée»):

Chapter I.- Form, Name, Registered office, Object, Duration

1. Form - Corporate name. There is hereby formed a private limited liability company under the name CEREP III INVESTMENT A S.à r.l., which will be governed by the laws pertaining to such an entity (hereafter referred to as the «Company»), and in particular by the law of August 10th, 1915 on commercial companies as amended from time to time (hereafter referred to as the «Law»), as well as by the present articles of incorporation (hereafter referred to as the «Articles»).

2. Registered office.

2.1 The registered office of the Company is established in the City of Luxembourg.

2.2 It may be transferred to any other place in the Grand Duchy of Luxembourg by means of a resolution of an extraordinary general meeting of its Shareholders (as defined hereafter) deliberating in the manner provided for amendments to the Articles.

2.3 However, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers (as defined hereafter) of the Company is authorised to transfer the registered office of the Company within the City of Luxembourg.

2.4 Should a situation arise or be deemed imminent, whether military, political, economic or social, which would prevent the normal activity at the registered office of the Company, the registered office of the Company may be temporarily transferred abroad until such time as the situation becomes normalised; such temporary measures will however not have any effect on the nationality of the Company, which, notwithstanding this temporary transfer of the registered

office, will remain a Luxembourg Company. The decision as to the transfer abroad of the registered office will be made by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

3. Object.

3.1 The Company's object is to acquire and hold interests, directly or indirectly, in any form whatsoever, in any other Luxembourg or foreign entities, by way of, among others, the subscription or the acquisition of any securities and rights through participation, contribution, underwriting, firm purchase or option, negotiation or in any other way, or of financial debt instruments in any form whatsoever, and to administrate, develop and manage such holding of interests.

3.2 The Company may also render every assistance, whether by way of loans, guarantees or otherwise to its subsidiaries or companies in which it has a direct or indirect interest, even not substantial, or any company being a direct or indirect shareholder of the Company or any company belonging to the same group as the Company (hereafter referred to as the «Connected Companies»). On an ancillary basis of such assistance, the Company may also render administrative and marketing assistance to its Connected Companies.

3.3 For purposes of this article, a company shall be deemed to be part of the same «group» as the Company if such other company directly or indirectly owns, is owned by, is in control of, is controlled by, or is under common control with, or is controlled by a shareholder of, the Company, in each case whether beneficially or as trustee, guardian or other fiduciary. A company shall be deemed to control another company if the controlling company possesses, directly or indirectly, all or substantially all of the share capital of the company or has the power to direct or cause the direction of the management or policies of the other company, whether through the ownership of voting securities, by contract or otherwise.

3.4 The Company may in particular enter into the following transactions:

3.4.1 to borrow money in any form or to obtain any form of credit facility and raise funds through, including, but not limited to, the issue of bonds, notes, promissory notes, certificates and other debt or equity instruments, convertible or not, or the use of financial derivatives or otherwise;

3.4.2 to advance, lend or deposit money or give credit to or with or to subscribe to or purchase any debt instrument issued by any Luxembourg or foreign entity on such terms as may be thought fit and with or without security;

3.4.3 to enter into any guarantee, pledge or any other form of security, whether by personal covenant or by mortgage or charge upon all or part of the undertaking, property assets (present or future) or by all or any of such methods, for the performance of any contracts or obligations of the Company and of any of the Connected Companies, or any director, manager or other agent of the Company or any of the Connected Companies, within the limits of any applicable law provision; and

3.4.4 to enter into any agreements, including, but not limited to partnership agreements, underwriting agreements, marketing agreements, management agreements, advisory agreements, administration agreements, cooperation agreement and other services contracts, selling agreements, interest and/or currency exchange agreements and other financial derivative agreements in relation to its object.

it being understood that the Company will not enter into any transaction which would cause it to be engaged in any activity that would be considered as a regulated activity of the financial sector.

3.5 In addition to the foregoing, the Company may perform all legal, commercial, technical and financial transactions and, in general, all transactions which are necessary or useful to fulfil its corporate object as well as all transactions directly or indirectly connected with the areas described above in order to facilitate the accomplishment of its corporate object in all areas described above.

4. Duration. The Company is incorporated for an unlimited period.

Chapter II.- Capital, Shares

5. Share capital.

5.1 The corporate capital is fixed at twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) represented by two hundred and fifty (250) shares. Each Share has a nominal value of fifty Euro (EUR 50.-) each (hereafter referred to as the «Shares»). The holders of the Shares are together referred to as the «Shareholders».

5.2 In addition to the corporate capital, there may be set up a premium account, into which any premium paid on any share is transferred. The amount of said premium account is at the free disposal of the Shareholder(s). The amount of the premium account may be used to make payment for any Shares, which the Company may redeem from its Shareholder(s), to offset any net realized losses, to make distributions to the Shareholder(s) or to allocate funds to the legal reserve.

5.3 All Shares will have equal rights.

5.4 The Company can proceed to the repurchase of its own shares within the limits set by the Law.

6. Shares indivisibility. Towards the Company, the Shares are indivisible, so that only one owner is admitted per Share. Joint co-owners have to appoint a sole person as their representative towards the Company.

7. Transfer of shares.

7.1 In case of a single Shareholder, the Shares held by the single Shareholder are freely transferable.

7.2 In case of plurality of Shareholders, the Shares held by one of the Shareholders are freely transferable to another Shareholder.

7.3 In case of transfer to a non-Shareholder, the Shares held by each Shareholder may be transferred in compliance with the provisions of articles 189 and 190 of the Law.

7.4 Any transfer of Shares must be recorded by a notarial deed or by a private document and shall not be valid vis-à-vis the Company or third parties until it has been notified to the Company or accepted by it in accordance with article 190 of the Law.

Chapter III.- Management

8. Management.

8.1 The Company is managed by one manager (the «Sole Manager») or managers. If several managers have been appointed, they will constitute a board of managers (the «Board of Managers», each member individually, the «Manager»). The Sole Manager or the Managers, as the case may be, need not be shareholder.

8.2 The Sole Manager or the Managers may be removed at any time, for legitimate reasons only, by decision of the extraordinary general meeting of the Shareholders taken in compliance with articles 14 and 15.

8.3 Any decision in connection with the management of the Company shall be taken by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, collectively by the Board of Managers in compliance with article 12.

8.4 Towards third parties, the general power of representation of the Company is granted to the Sole Manager and in case of plurality of managers, to any Manager as provided by article 10 of the Articles, and pursuant to article 191 bis paragraph 5 of the Law, any deed, agreement or generally any document executed in compliance with articles 8 and 10 of the present Articles are valid and binding vis-à-vis third parties. The exercise of the general power of representation by any Manager does not require prior approval by the Board of Managers acting collectively.

9. Powers of the Sole Manager or of the Board of Managers.

9.1 In dealing with third parties, the Sole Manager and in case of plurality of managers, the Board of Managers, without prejudice to articles 8 and 10 of the present Articles, will have all powers to act in the name of the Company in all circumstances and to carry out and approve all administration acts (actes d'administration) and disposition acts (actes de disposition) as well as all operations consistent with the Company's objects.

9.2 All powers not expressly reserved by law or by the Articles to the general meeting of Shareholders fall within the competence of the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers.

10. Representation of the Company. Towards third parties, the Company shall be, in case of a sole manager, bound by the sole signature of the Sole Manager and, in case of plurality of managers, by the signature of any Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager.

11. Delegation and Agent of the Sole Manager or of the Board of Managers.

11.1 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers may delegate its powers for specific tasks to one or more ad hoc agents.

11.2 The Sole Manager or any Manager in case of plurality of managers will determine any such agent's responsibilities and remuneration (if any), the duration of the period of representation and any other relevant conditions of its agency.

12. Meeting of the Board of Managers.

12.1 In case of a Board of Managers, the meetings of the Board of Managers are convened by any Manager. In case that all the Managers are present or represented, they may waive all convening requirements and formalities.

12.2 Any Manager may act at any meeting of the Board of Managers by appointing in writing or by telegram, fax, e-mail or letter another Manager as his proxy. A Manager may also appoint another Manager to represent him by phone to be confirmed in writing at a later stage.

12.3 The resolutions by the Board of Managers are validly adopted if approved by the majority of the Managers, present or represented.

12.4 The use of video-conferencing equipment and conference call shall be allowed provided that each participating Manager is able to hear and to be heard by all other participating Managers whether or not using this technology, and each participating Manager shall be deemed to be present and shall be authorised to vote by video or by telephone.

12.5 Written resolutions of the Board of Managers can be validly taken if approved in writing and signed by all the Managers. Such approval may be in a single or in several separate documents sent by fax, e-mail, telegram or telex. These resolutions shall have the same effect as resolutions voted at the Board of Managers' meetings, physically held.

12.6 Votes may also be cast by fax, e-mail, telegram, telex, or by phone provided in such latter event such vote is confirmed in writing.

12.7 The minutes of a meeting of the Board of Managers shall be signed by all Managers present or represented at the meeting. Extracts shall be certified by any Manager or by any person nominated by any Manager or during a meeting of the Board of Managers.

12.8 In case of a Sole Manager, the resolutions of the Sole Manager may be documented in writing.

Chapter IV.- General meeting of Shareholders

13. Powers of the general meeting of Shareholder(s) - Votes.

13.1 Each Shareholder may take part in collective decisions irrespectively of the number of Shares which he owns. Each Shareholder has voting rights commensurate with his shareholding.

13.2 In case of one Shareholder owning all the Shares, it assumes all powers conferred to the general Shareholders' meeting and its decisions are recorded in writing.

13.3 If all the Shareholders are present or represented, they can waive any convening formalities and the meeting can be validly held without prior notice.

14. Holding of general meetings.

14.1 Shareholders meetings may always be convened by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, by any Manager, failing which by Shareholders representing more than half of the capital of the Company.

14.2 The holding of general meetings shall not be obligatory where the number of Shareholders does not exceed twenty-five. In such case, each Shareholder shall receive the precise wording of the text of the resolutions or decisions to be adopted and shall give his vote in writing.

14.3 Should the Company have more than twenty-five Shareholders, at least one annual general meeting must be held each year.

14.4 Whatever the number of Shareholders, the balance sheet and profit and loss account shall be submitted to the Shareholders for approval who also shall vote specifically as to whether discharge is to be given to the Sole Manager or, in case of plurality of managers, to the Board of Managers.

15. Majorities.

15.1 Collective decisions are only validly taken insofar as Shareholders owning more than half of the Share capital adopt them. If that figure is not reached at the first meeting or first written consultation, the Shareholders shall be convened or consulted a second time, by registered letter, and decisions shall be adopted by a majority of the votes cast, regardless of the portion of capital represented.

15.2 Resolutions to alter the Articles may only be adopted by the majority (in number) of the Shareholders owning at least three-quarters of the Company's Share capital, in accordance with any provisions of the Law.

15.3 However, the nationality of the Company may be changed and the commitments of its Shareholders may be increased only with the unanimous consent of all the Shareholders and in compliance with any other legal requirement.

Chapter V.- Business year

16. Business year.

16.1 The Company's financial year starts on the first day of July and ends on the last day of June of each year.

16.2 At the end of each financial year, the Company's accounts are established by the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers and the latest prepare an inventory including an indication of the value of the Company's assets and liabilities.

16.3 Each Shareholder may inspect the above inventory and balance sheet at the Company's registered office.

17. Distribution right of shares.

17.1 The profits in respect of a financial year, after deduction of general and operating expenses, depreciations and other charges, shall constitute the net profit of the Company in respect of that period.

17.2 From the net profit thus determined, five per cent shall be deducted and allocated to a legal reserve fund. That deduction will cease to be mandatory when the amount of the legal reserve fund reaches one tenth of the Company's nominal capital.

17.3 To the extent that funds are available at the level of the Company for distribution and to the extent permitted by law and by these Articles, the Sole Manager or, in case of plurality of managers, the Board of Managers shall propose that cash available for remittance be distributed.

17.4 The decision to distribute dividends and the determination of the amount of such a distribution will be taken by the general meeting of the Shareholders.

17.5 The Board of Managers or the Sole Manager may decide to pay interim dividends on the basis of a statement of accounts prepared by the Board of Managers or the Sole Manager showing that sufficient funds are available for distribution, it being understood that the amount to be distributed may not exceed realized profits since the end of the last fiscal year, increased by carried forward profits and distributable reserves, but decreased by carried forward losses and sums to be allocated to a reserve to be established by law or by these Articles.

Chapter VI.- Liquidation

18. Causes of dissolution. The Company shall not be dissolved by reason of the death, suspension of civil rights, insolvency or bankruptcy of the single Shareholder or of one of the Shareholders.

19. Liquidation.

19.1 The liquidation of the Company can only be decided if approved by a majority of the Shareholders representing three-quarters of the Company's share capital.

19.2 The liquidation will be carried out by one or several liquidators, Shareholders or not, appointed by the Shareholders who shall determine their powers and remuneration.

19.3 A sole Shareholder can decide to dissolve the Company and to proceed to its liquidation, assuming personally the payment of all its assets and liabilities, known or unknown of the Company.

Chapter VII.- Applicable Law

20. Applicable Law. Reference is made to the provisions of the Law for all matters for which no specific provision is made in these Articles.

Transitory provisions

The first accounting year shall begin on the date of the incorporation of the Company and shall terminate on the 30 June 2008.

Subscription - Payment

The capital has been subscribed as follows:

	Shares
CEREP III ITALY S.à r.l.	250
Total: two hundred and fifty Shares	250

All these Shares have been fully paid up, so that the sum of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) corresponding to a share capital of twelve thousand five hundred Euro (EUR 12,500.-) is forthwith at the free disposal of the Company, as has been proved to the notary.

Estimate of costs

The costs, expenses, fees and charges, in whatsoever form, which are to be borne by the Company or which shall be charged to it in connection with its incorporation, have been estimated at about one thousand five hundred Euro.

General meeting

Immediately after the incorporation of the Company, the above-named person, representing the entirety of the subscribed capital and exercising the powers devolved to the meeting, passed the following resolution:

1) Is appointed as Sole Manager for an undetermined period:

CEREP III S.à r.l., a private limited liability company, having its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand Duchy of Luxembourg, registered with the Luxembourg Register of Commerce and Companies under number B 127.446 and whose articles of incorporation have been published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number 1257, page 60290, dated 25 June 2007;

In accordance with article 10 of the by-laws, the Company shall be bound, in case of a sole manager, by the sole signature of the Sole Manager, or by the signature of any person to whom such power shall be delegated by the Sole Manager.

2) The Company shall have its registered office at 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, (Grand Duchy of Luxembourg).

Declaration

The undersigned notary, who understands and speaks English, states herewith that on request of the above appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version. On request of the same appearing party and in case of divergences between the English and the French text, the English version will be prevailing.

Whereof the present deed was drawn up in Luxembourg, on the day named at the beginning of this document.

The document having been read to the person appearing, he signed together with the notary the present deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trois décembre.

Par-devant Maître Joseph Elvinger, notaire de résidence à Luxembourg.

A comparu:

CEREP III ITALY S.à r.l., une société à responsabilité limitée, constituée selon le droit luxembourgeois, ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg et enregistrée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 130.302,

la comparante ci-dessus est ici représentée par Flora Gibert, juriste, demeurant à Luxembourg, en vertu de la procuration donnée sous seing privé le 29 novembre 2007.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire de la comparante et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Laquelle comparante, représentée comme indiqué ci-dessus, a requis le notaire instrumentant de dresser acte d'une société à responsabilité limitée dont les statuts ont été arrêtés comme suit:

Titre I^{er} .- Forme, Nom, Siège social, Objet, Durée

1. Forme - Dénomination. Il est ici formé une société à responsabilité limitée sous la dénomination de CEREP III INVESTMENT A S.à r.l. qui sera régie par les lois relatives à une telle entité (ci-après définie comme la «Société»), et en particulier la loi du 10 août 1915 relative aux sociétés commerciales, telle que modifiée (ci-après définie comme la «Loi»), ainsi que par les présents statuts de la Société (ci-après définis comme les «Statuts»).

2. Siège social.

2.1 Le siège social de la Société est établi dans la Ville de Luxembourg.

2.2 Il peut être transféré en tout autre endroit du Grand-Duché de Luxembourg par une délibération de l'assemblée générale extraordinaire des Associés (telle que définie ci-après) délibérant comme en matière de modification des Statuts.

2.3 Toutefois, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance (tels que définis ci-après) est autorisé à transférer le siège social de la Société à l'intérieur de la Ville de Luxembourg.

2.4 Au cas où des événements extraordinaires d'ordre militaire, politique, économique ou social de nature à compromettre l'activité normale au siège social de la Société se seraient produits ou seraient imminents, le siège social pourra être transféré provisoirement à l'étranger jusqu'à cessation complète de ces circonstances anormales; cette mesure provisoire n'aura toutefois aucun effet sur la nationalité de la Société, laquelle, nonobstant ce transfert provisoire du siège, restera luxembourgeoise. La décision de transférer le siège social à l'étranger sera prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance.

3. Objet.

3.1 L'objet de la Société est l'acquisition et la détention de tous intérêts, directement ou indirectement, sous quelle que forme que ce soit, dans toutes autres entités, luxembourgeoises ou étrangères, par voie de participation, d'apport, de souscription, de prise ferme ou d'option d'achat, de négociation ou de toute autre manière, ou par voie d'instruments financiers de dettes, sous quelle que forme que ce soit, ainsi que leur administration, leur développement et leur gestion.

3.2 La Société pourra également apporter toute assistance financière, que ce soit sous forme de prêts, d'octroi de garanties ou autrement, à ses filiales ou aux sociétés dans lesquelles elle a un intérêt direct ou indirect, sans que celui-ci soit substantiel, ou à toutes sociétés, qui seraient actionnaires, directs ou indirects, de la Société, ou encore à toutes sociétés appartenant au même groupe que la Société (ci-après reprises comme les «Sociétés Apparentées»). A titre accessoire de cette assistance financière, la Société pourra également apporter à ses Sociétés Apparentées toute assistance administrative ou commerciale.

3.3 Pour les besoins de cet article, une société sera considérée comme appartenant au même «groupe» que la Société si cette autre société, directement ou indirectement, détient, est détenue par, détient le contrôle de, est contrôlée par ou est sous le contrôle commun avec, ou est contrôlée par un associé de la Société, que ce soit comme bénéficiaire, trustee ou gardien ou autre fiduciaire. Une société sera considérée comme contrôlant une autre société si elle détient, directement ou indirectement, tout ou une partie substantielle de l'ensemble du capital social de la société ou dispose du pouvoir de diriger ou d'orienter la gestion et les politiques de l'autre société, que ce soit aux moyens de la détention de titres permettant d'exercer un droit de vote, par contrat ou autrement.

3.4 La Société pourra, en particulier, être engagée dans les opérations suivantes:

3.4.1 conclure des emprunts sous toute forme ou obtenir toutes formes de moyens de crédit et réunir des fonds, notamment, par l'émission de titres, d'obligations, de billets à ordre, certificats et autres instruments de capital, convertibles ou non, ou utiliser des instruments financiers dérivés ou autres;

3.4.2 avancer, prêter, déposer des fonds ou donner crédit à ou avec ou de souscrire à ou acquérir tous instruments de dette, avec ou sans garantie, émis par une entité luxembourgeoise ou étrangère, à des conditions jugées satisfaisantes;

3.4.3 accorder toute garantie, fournir tout gage ou toute autre forme de sûreté, que ce soit par engagement personnel ou par hypothèque ou charge sur tout ou partie d'engagements, des avoirs (présents ou futurs), ou par l'une et l'autre de ces méthodes, pour l'exécution de tous contrats ou obligations de la Société ou de Sociétés Apparentées, ou par tout administrateur, gérant ou autre agent de la Société ou de l'une des Sociétés Apparentées, dans les limites autorisées par une quelconque disposition légale applicable; et

3.4.4 conclure tous contrats et notamment, sans que cette liste soit limitative, des contrats d'association, des contrats de garantie, des accords de distribution, des contrats de gestion, des contrats de conseils, des contrats d'administration, des contrats de coopération et autres contrats de services, des contrats de vente, des contrats d'échange d'intérêt et/ou de cours, et autres contrats financiers dérivés en relation avec son objet.

il est entendu que la Société n'entrera dans aucune opération qui pourrait l'amener à être engagée dans des activités pouvant être considérées comme une activité réglementée du secteur financier.

3.5 Outre ce qui précède, la Société peut réaliser toutes transactions légales, commerciales, techniques ou financières et en général toutes transactions nécessaires ou utiles à l'accomplissement de son objet social ou en relation directe ou indirecte avec tous les secteurs prédécrits, de manière à faciliter l'accomplissement de celui-ci.

4. Durée. La Société est constituée pour une durée illimitée.

Titre II.- Capital, Parts

5. Capital social.

5.1 Le capital social souscrit est fixé à douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) représenté par deux cent cinquante (250) parts sociales, ayant une valeur nominale de cinquante euros (50,- EUR), chacune (ci-après les «Parts Sociales»). Les détenteurs de Parts Sociales sont définis ci-après comme les «Associés».

5.2 Complémentaire au capital social, il pourra être établi un compte de prime d'émission sur lequel toute prime d'émission payée pour toute Part Sociale sera versée. Le montant d'un tel compte de prime d'émission peut être utilisé pour procéder à des paiements pour toutes Parts sociales que la Société peut racheter à ses Associé(s), pour compenser toute perte réalisée, pour procéder à des distributions aux Associés ou pour allouer des fonds à la réserve légale.

5.3 Toutes les Parts Sociales donnent droit à des droits égaux.

5.4 La Société peut procéder au rachat de ses propres parts sociales dans les limites fixées par la Loi.

6. Indivisibilité des Parts. Envers la Société, les Parts Sociales sont indivisibles, de sorte qu'un seul propriétaire par Part Sociale est admis. Les copropriétaires indivis doivent désigner une seule personne qui les représente auprès de la Société.

7. Transfert des Parts.

7.1 Dans l'hypothèse où il n'y a qu'un seul Associé, les Parts Sociales détenues par celui-ci sont librement transmissibles.

7.2 Dans l'hypothèse où il y a plusieurs Associés, les Parts Sociales détenues par un des Associés sont librement transmissibles à un autre Associé.

7.3 En cas de cession à un non-Associé, les Parts Sociales détenues par chaque Associé pourront être cédées conformément aux dispositions des articles 189 et 190 de la Loi.

7.4 Tout transfert de Parts Sociales doit être enregistré par un acte notarié ou par un acte sous seing privé et ne sera pas opposable vis-à-vis de la Société ou des tiers jusqu'à ce qu'il ait été notifié à la Société ou accepté par elle conformément à l'article 190 de la Loi.

Titre III.- Gérance

8. Gérance.

8.1 La Société est gérée par un gérant (le «Gérant Unique») ou par plusieurs gérants. Si plusieurs gérants ont été nommés, ils formeront un conseil de gérance (le «Conseil de Gérance»), chacun étant alors désigné comme «Gérant»). Le Gérant Unique ou les Gérants le cas échéant ne sont pas nécessairement associés.

8.2 Le Gérant Unique ou les Gérants peuvent être révoqués à tout moment, uniquement pour justes motifs, par une décision d'une assemblée générale extraordinaire des Associés conformément aux articles 14 et 15.

8.3 Toute décision en relation avec la gérance de la Société doit être prise par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par le Conseil de Gérance agissant collectivement en conformité avec l'article 12.

8.4 Envers les tiers, le pouvoir général de représentation de la Société est conféré au Gérant Unique, ou, en cas de pluralité de gérants, à un Gérant tel que stipulé à l'article 10 des Statuts, et en vertu de l'article 191 bis paragraphe 5 de la Loi, tout acte, contrat ou généralement tout document exécuté en conformité aux articles 8 et 10 des présents Statuts sont valables et créeront des obligations à la charge de la Société vis-à-vis des tiers. L'exercice du pouvoir général de représentation par un Gérant ne requiert pas l'approbation préalable du Conseil de Gérance agissant collectivement.

9. Pouvoirs du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

9.1 Dans les rapports avec les tiers, le Gérant Unique et, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance, sans préjudice des articles 8 et 10 des Statuts, a tous pouvoirs pour agir au nom de la Société et pour effectuer et approuver tous actes d'administration et tous actes de disposition ainsi que toutes opérations conformes à l'objet social.

9.2 Les compétences non expressément réservées par la loi ou par les Statuts à l'assemblée générale des associés tombent dans la compétence du Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, du Conseil de Gérance.

10. Représentation de la Société. Vis-à-vis des tiers, la Société est valablement engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature de son Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par la signature d'un Gérant, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant.

11. Délégation et mandat du Gérant Unique ou du Conseil de Gérance.

11.1 Le Gérant Unique ou tout Gérant en cas de pluralité de gérants peut déléguer ses pouvoirs à un ou plusieurs agents ad hoc pour des tâches déterminées.

11.2 Le Gérant Unique ou tout Gérant, en cas de pluralité de gérants, détermine les responsabilités et la rémunération quelconques (s'il y en a) de tout agent, la durée de son mandat ainsi que toutes autres conditions de son mandat.

12. Réunion du Conseil de Gérance.

12.1 Le Conseil de Gérance se réunit sur convocation d'un Gérant. Lorsque tous les Gérants sont présents ou représentés, ils pourront renoncer aux formalités de convocation.

12.2 Tout membre du Conseil de Gérance est autorisé à se faire représenter lors d'une réunion du Conseil de Gérance par un autre membre, pour autant que ce dernier soit en possession d'une procuration écrite, d'un télégramme, d'un fax, d'un courriel ou d'une lettre. Un membre du Conseil de Gérance pourra également nommer par téléphone un autre membre pour le représenter, moyennant confirmation écrite ultérieure.

12.3 Toute décision du Conseil de Gérance est valablement adoptée lorsqu'elle est approuvée par plus de la moitié des membres du Conseil de Gérance, présents ou représentés.

12.4 L'utilisation de la vidéo conférence et de conférence téléphonique est autorisée si chaque participant est en mesure d'entendre et d'être entendu par tous les membres du Conseil de Gérance participant, utilisant ou non ce type de technologie. Ledit participant sera réputé présent à la réunion et sera habilité à prendre part au vote via le téléphone ou la vidéo.

12.5 Des résolutions du Conseil de Gérance peuvent être prises valablement par voie circulaire si elles sont signées et approuvées par tous les membres du Conseil de Gérance. Cette approbation peut résulter d'un seul ou de plusieurs documents séparés transmis par fax, courriel, télégramme ou facsimilé. Ces résolutions auront le même effet et la même validité que des décisions votées lors d'une réunion du Conseil de Gérance physiquement tenue.

12.6 Les votes pourront également s'exprimer par tout autre moyen tel que fax, courriel, télégramme, facsimilé ou par téléphone ; dans cette dernière hypothèse, le vote devra être confirmé par écrit.

12.7 Les procès-verbaux des réunions du Conseil de Gérance sont signés par tous les Gérants présents ou représentés aux séances. Des extraits seront certifiés par un Gérant ou par toute personne désignée par un Gérant ou lors d'une réunion du Conseil de Gérance.

12.8 En cas de Gérant Unique, les résolutions du Gérant Unique pourront être documentées par écrit.

Titre IV.- Assemblée générale des Associés

13. Pouvoirs de l'assemblée des Associés - Votes.

13.1 Tout Associé peut prendre part aux décisions collectives quel que soit le nombre de Parts Sociales qu'il détient. Chaque Associé a un droit de vote proportionnel à sa participation dans le capital social.

13.2 En cas d'Associé unique, celui-ci exerce tous les pouvoirs qui sont conférés à l'assemblée générale des Associés et ses décisions sont établies par écrit.

13.3 Si tous les Associés sont présents ou représentés, ils peuvent renoncer aux formalités de convocation et la réunion peut valablement être tenue sans avis préalable.

14. Tenue d'assemblées générales.

14.1 Des assemblées générales pourront toujours être convoquées par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, par tout Gérant, à défaut par les Associés représentant plus de la moitié du capital de la Société.

14.2 La tenue d'assemblée générale n'est pas obligatoire, quand le nombre des Associés n'est pas supérieur à vingt-cinq. Dans ce cas, chaque Associé recevra le texte des résolutions ou décisions à prendre expressément formulées et émettra son vote par écrit.

14.3 Lorsqu'il y aura plus de vingt-cinq Associés, il devra être tenu, chaque année, une assemblée générale.

14.4 Quel que soit le nombre d'Associés, le bilan et le compte de profits et pertes sont soumis à l'approbation des Associés qui se prononceront aussi par un vote spécial sur la décharge à donner au Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, au Conseil de Gérance.

15. Majorités.

15.1 Les décisions collectives ne sont valablement prises que pour autant que les Associés détenant plus de la moitié du capital social les adoptent. Si ce chiffre n'est pas atteint lors de la première réunion ou consultation par écrit, les Associés sont convoqués ou consultés une seconde fois, par lettres recommandées, et les décisions sont prises à la majorité des votes émis, quelle que soit la portion du capital représenté.

15.2 Les résolutions modifiant les Statuts de la Société ne peuvent être adoptés que par une majorité (en nombre) d'Associés détenant au moins les trois quarts du capital social, conformément aux prescriptions de la Loi.

15.3 Néanmoins, le changement de nationalité de la Société et l'augmentation des engagements des Associés ne peuvent être décidés qu'avec l'accord unanime des Associés et sous réserve du respect de toute autre disposition légale.

Titre V.- Exercice social

16. Exercice social.

16.1 L'année sociale de la Société commence le premier jour de juillet et se termine le dernier jour de juin de chaque année.

16.2 Chaque année, à la fin de l'exercice social, les comptes de la Société sont établis par le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance et ce dernier prépare un inventaire comprenant l'indication de la valeur des actifs et passifs de la Société.

16.3 Tout Associé peut prendre connaissance desdits inventaires et bilan au siège social de la Société.

17. Droit de distribution des Parts.

17.1 Les profits de l'exercice social, après déduction des frais généraux et opérationnels, des amortissements et de toutes autres charges, constituent le bénéfice net de la Société pour cette période.

17.2 Sur le bénéfice net ainsi déterminé, cinq pour cent (5%) seront prélevés pour la constitution de la réserve légale. Ce prélèvement cessera d'être obligatoire lorsque le montant de celle-ci aura atteint dix pour cent (10%) du capital social.

17.3 Dans la mesure où des fonds peuvent être distribués au niveau de la Société tant dans le respect de la loi que des Statuts, le Gérant Unique ou, en cas de pluralité de gérants, le Conseil de Gérance pourra proposer que les fonds disponibles soient distribués.

17.4 La décision de distribuer des dividendes et d'en déterminer le montant sera prise par l'assemblée générale des Associés.

17.5 Le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique peut décider de payer des dividendes intérimaires sur la base d'un relevé de comptes préparé par le Conseil de Gérance ou le Gérant Unique montrant qu'il existe suffisamment de fonds disponibles pour la distribution, étant entendu que le montant distribuable ne peut être supérieur aux profits réalisés depuis la fin de l'année fiscale précédente, augmenté des bénéfices reportés et des réserves distribuables, mais diminué des pertes reportées et sommes allouées à une réserve à établir en vertu de la loi ou des présents Statuts.

Titre VI.- Liquidation

18. Causes de dissolution. La Société ne pourra être dissoute pour cause de décès, de suspension des droits civils, d'insolvabilité, de faillite de son Associé unique ou de l'un de ses Associés.

19. Liquidation.

19.1 La liquidation de la Société n'est possible que si elle est décidée par la majorité des Associés représentant les trois quarts du capital social de la Société.

19.2 La liquidation sera assurée par un ou plusieurs liquidateurs, Associés ou non, nommés par les Associés qui détermineront leurs pouvoirs et rémunérations.

19.3 Un Associé unique peut dissoudre la Société et procéder à sa liquidation, en assumant personnellement le paiement de tous les actifs et passifs, connus ou inconnus, de la Société.

Titre VII.- Loi applicable

20. Loi applicable. Pour tout ce qui ne fait pas l'objet d'une prévision spécifique par les Statuts, il est fait référence à la Loi.

Dispositions transitoires

Le premier exercice social commence le jour de la constitution et se termine le 30 juin 2008.

Souscription - Libération

Le capital social a été souscrit comme suit:

	Parts Sociales
CEREP III ITALY S.à r.l.	250
Total: deux cent cinquante Parts Sociales	250

Toutes les Parts Sociales ont été intégralement libérées par des versements en numéraire de sorte que la somme de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) correspondant à un capital social de douze mille cinq cents euros (12.500,- EUR) se trouve dès à présent à la libre disposition de la Société, ainsi qu'il en a été justifié au notaire.

Frais

Le montant des frais, dépenses, rémunérations ou charges, sous quelque forme que ce soit qui incombent à la Société ou qui sont mis à sa charge en raison de sa constitution, s'élève à environ mille cinq cents euros.

Assemblée générale

Immédiatement après la constitution de la Société, la comparante précitée, représentant la totalité du capital social, exerçant les pouvoirs dévolus à l'assemblée, a pris les résolutions suivantes:

1) Est nommé comme Gérant Unique pour une période indéterminée:

CEREP III S.à r.l., une société à responsabilité limitée ayant son siège social au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg, Grand-Duché de Luxembourg, immatriculée auprès du Registre de Commerce et des Sociétés de Luxembourg sous le numéro B 127.446, et dont les statuts ont été publiés au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations numéro 1257, page 60290, en date du 25 juin 2007;

Conformément à l'article 10 des Statuts, la Société se trouvera engagée, en cas de gérant unique, par la seule signature du Gérant Unique, ou par la signature de toute personne à qui ce pouvoir aura été délégué par le Gérant Unique.

2) Le siège social de la Société est établi au 2, avenue Charles de Gaulle, L-1653 Luxembourg (Grand-Duché de Luxembourg).

Déclaration

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire des comparants, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: F. Gibert, J. Elvinger.

Enregistré à Luxembourg, le 5 décembre 2007, Relation: LAC/2007/39018. — Reçu 125 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour expédition conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

J. Elvinger.

Référence de publication: 2008003061/211/491.

(070175060) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

LSF5 Giga Holdings S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-2530 Luxembourg, 10B, rue Henri M. Schnadt.

R.C.S. Luxembourg B 119.052.

Les statuts coordonnés de la société ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

M. Schaeffer

Notaire

Référence de publication: 2008003164/5770/12.

(070174627) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Agimarque Romans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 94.650.

DISSOLUTION

In the year two thousand seven, on the third of December.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd, having its registered office at 58, Fenchurch Street, EC2M 4AB London, United Kingdom,

here represented by Isabelle Clinquart, with professional address in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed ne varietur by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of AGIMARQUE ROMANS S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht, R.C.S. Luxembourg B 94.650, incorporated pursuant to deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on July 9, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number C 853 of August 20, 2003, whose articles have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on September 28, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number C 174 of January 25, 2006;

- that the capital of the corporation AGIMARQUE ROMANS S.à r.l. is fixed at fifteen thousand five hundred Euros (15,500.- EUR) represented by six hundred and twenty (620) shares with a par value of twenty-five Euros (25.- EUR) each, fully paid;

- that AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd has decided to dissolve the company AGIMARQUE ROMANS S.à r.l. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;
- that AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd, being sole owner of the shares and liquidator of AGIMARQUE ROMANS S.à r.l., declares:
 - that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder, all at their book value as recorded in the commercial accounts of the Company;
 - that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;
 - regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;
 with the result that the liquidation of AGIMARQUE ROMANS S.à r.l. is to be considered closed;
- that full discharge is granted to the managers of the company for the exercise of their mandates;
- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trois décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd, ayant son siège social à 58, Fenchurch Street, EC2M 4AB Londres, Royaume-Uni,

Ici représentée par Isabelle Clinquart, avec adresse professionnelle à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé de la société AGIMARQUE ROMANS S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht, R.C.S. Luxembourg B 94.650, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 juillet 2003 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 853 du 20 août 2003, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 174 du 25 janvier 2006;

- que le capital social de la société AGIMARQUE ROMANS S.à r.l. s'élève actuellement à quinze mille cinq cents euros (15.500,- EUR) représenté par six cent vingt (620) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd a décidé de dissoudre et de liquider, avec effet à la date de ce jour, la société AGIMARQUE ROMANS S.à r.l., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société AGIMARQUE ROMANS S.à r.l., qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique, à leur valeur comptable telle qu'elle apparaît dans les comptes sociaux de la Société;

- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société AGIMARQUE ROMANS S.à r.l. est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la société, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. Clinquart, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007, Relation: LAC/2007/39366. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme, délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008003025/242/90.

(070174978) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Agimarque Troyes S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8070 Bertrange, 10B, Zone d'Activités Bourmicht.

R.C.S. Luxembourg B 94.661.

—
DISSOLUTION

In the year two thousand seven, on the third of December.

Before Us, Maître Henri Hellinckx, notary residing in Luxembourg.

There appeared:

AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd, having its registered office at 58, Fenchurch Street, EC2M 4AB London, United Kingdom,

here represented by Isabelle Clinquart, with professional address in L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, by virtue of a proxy given under private seal.

The said proxy, after having been signed *ne varietur* by the proxyholder of the appearing party and the undersigned notary, will remain annexed to the present deed for the purpose of registration.

The appearing party, represented as stated hereabove, has requested the undersigned notary to enact the following:

- that it is the sole actual shareholder of AGIMARQUE TROYES S.à r.l. (the «Company»), a société à responsabilité limitée having its registered office at L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht, R.C.S. Luxembourg B 94.661, incorporated pursuant to deed of Maître Gérard Lecuit, notary residing in Luxembourg, on July 9, 2003, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number C 854 of August 20, 2003, whose articles have been amended for the last time pursuant to a deed of the undersigned notary, on September 28, 2005, published in the Mémorial C, Recueil des Sociétés et Associations number C 174 of January 25, 2006;

- that the capital of the corporation AGIMARQUE TROYES S.à r.l. is fixed at seventeen thousand euro (17,000.- EUR) represented by six hundred and eighty (680) shares of twenty-five euro (25.- EUR) each, fully paid;

- that AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd has decided to dissolve the company AGIMARQUE TROYES S.à r.l. with immediate effect as the business activity of the corporation has ceased;

- that AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd, being sole owner of the shares and liquidator of AGIMARQUE TROYES S.à r.l., declares:

- that all assets have been realised, that all assets have become the property of the sole shareholder, all at their book value as recorded in the commercial accounts of the Company;

- that all liabilities towards third parties known to the Company have been entirely paid or duly accounted for;

- regarding eventual liabilities presently unknown to the Company and not paid to date, that it will irrevocably assume the obligation to pay for such liabilities;

with the result that the liquidation of AGIMARQUE TROYES S.à r.l. is to be considered closed;

- that full discharge is granted to the managers of the company for the exercise of their mandates;

- that the books and documents of the corporation shall be lodged during a period of five years at L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.

The undersigned notary, who knows English, states that on request of the appearing party, the present deed is worded in English, followed by a French version and in case of discrepancies between the English and the French text, the English version will be binding.

Whereof the present notarial deed was drawn up in Luxembourg, on the day indicated at the beginning of this deed.

The document having been read to the proxyholder of the person appearing, the said proxyholder signed together with the notary the present original deed.

Suit la traduction française du texte qui précède:

L'an deux mille sept, le trois décembre.

Par-devant Maître Henri Hellinckx, notaire de résidence à Mersch.

A comparu:

AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd, ayant son siège social à 58, Fenchurch Street, EC2M 4AB Londres, Royaume-Uni,

Ici représentée par Isabelle Clinquart, avec adresse professionnelle à L-2346 Luxembourg, 20, rue de la Poste, en vertu d'une procuration sous seing privé.

Laquelle procuration restera, après avoir été signée ne varietur par le mandataire du comparant et le notaire instrumentant, annexée aux présentes pour être formalisée avec elles.

Lequel comparant, représenté comme dit-est, a requis le notaire instrumentant d'acter ce qui suit:

- Qu'il est le seul et unique associé de la société AGIMARQUE TROYES S.à r.l. (la «Société»), une société à responsabilité limitée ayant son siège social à 9, rue Schiller, L-2519 Luxembourg, R.C.S. Luxembourg B 94.661, constituée suivant acte reçu par Maître Gérard Lecuit, notaire de résidence à Luxembourg, en date du 9 juillet 2003 publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 854 du 20 août 2003, et dont les statuts ont été modifiés en dernier lieu suivant acte reçu par le notaire instrumentant, en date du 28 septembre 2005, publié au Mémorial C, Recueil des Sociétés et Association numéro 174 du 25 janvier 2006;

- que le capital social de la société AGIMARQUE TROYES S.à r.l. s'élève actuellement à dix-sept mille euros (17.000,- EUR) représenté par six cent quatre-vingt (680) parts sociales d'une valeur nominale de vingt-cinq euros (25,- EUR) chacune, entièrement libérées;

- que AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd a décidé de dissoudre et de liquider, avec effet à la date de ce jour, la société AGIMARQUE TROYES S.à r.l., celle-ci ayant cessé toute activité;

- que AIG GLOBAL REAL ESTATE INVESTMENT (EUROPE) Ltd, agissant tant en sa qualité de liquidateur de la société AGIMARQUE TROYES S.à r.l., qu'en tant qu'associé unique, déclare:

- que tous les actifs ont été réalisés, que tous les actifs sont devenus la propriété de l'associé unique, à leur valeur comptable telle qu'elle apparaît dans les comptes sociaux de la Société;

- que tous les passifs connus de la société vis-à-vis des tiers ont été réglés entièrement ou dûment provisionnés;

- par rapport à d'éventuels passifs, actuellement inconnus de la société et non payés à l'heure actuelle, assumer irrévocablement l'obligation de les payer,

de sorte que la liquidation de la société AGIMARQUE TROYES S.à r.l. est à considérer comme clôturée.

- que décharge pleine et entière est accordée aux gérants de la société, pour l'exercice de leurs mandats respectifs;

- que les livres et documents de la société seront conservés pendant une durée de cinq années à L-8070 Bertrange, 10B, Z.I. Bourmicht.

Le notaire soussigné, qui a personnellement la connaissance de la langue anglaise, déclare que la comparante l'a requis de documenter le présent acte en langue anglaise, suivi d'une version française, et en cas de divergence entre le texte anglais et le texte français, le texte anglais fera foi.

Dont acte, fait et passé à Luxembourg, date qu'en tête des présentes.

Et après lecture faite et interprétation donnée au mandataire de la partie comparante, celui-ci a signé le présent acte avec le notaire.

Signé: I. Clinquart, H. Hellinckx.

Enregistré à Luxembourg, le 6 décembre 2007. Relation: LAC/2007/39364. — Reçu 12 euros.

Le Receveur (signé): F. Sandt.

Pour copie conforme délivrée aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 14 décembre 2007.

H. Hellinckx.

Référence de publication: 2008003024/242/89.

(070174976) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Ozero Group S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9647 Doncols, 36, Bohey.

R.C.S. Luxembourg B 107.964.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 21 décembre 2007.

P our FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA

Signature

Référence de publication: 2008003199/1004/15.

Enregistré à Diekirch, le 20 décembre 2007, réf. DSO-CL00411. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070174975) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Gestion & Management Holding S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-8211 Mamer, 53, route d'Arlon.

R.C.S. Luxembourg B 93.837.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 7 janvier 2008.

S. Paché.

Référence de publication: 2008003259/1197/12.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL04920. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070174952) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Arma Ingénierie International S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-3378 Livange, Zone industrielle «Le 2000», rue de Bettembourg.

R.C.S. Luxembourg B 86.559.

EXTRAIT

Il résulte des délibérations prises lors de la réunion du Conseil d'Administration de la Société tenue au siège social en date du 19 novembre 2007, que:

1. Le Conseil d'Administration de la Société décide de prendre acte d'accepter la démission de Monsieur Jean-François Loisy de son poste d'administrateur avec effet au 14 décembre 2006.

2. Le Conseil d'Administration nomme en remplacement Monsieur Philippe Bohl, psychologue, né le 23 janvier 1959, et demeurant personnellement à F-57490 Carling, 76, rue des Jardins, en remplacement de l'administrateur démissionnaire de Monsieur Loisy, avec effet au 14 décembre 2006.

Son mandat prendra fin lors de l'assemblée générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2009.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008003287/6401/23.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, réf. LSO-CL06203. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070175210) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Aquarius Investment Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.

R.C.S. Luxembourg B 87.949.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008002668/816/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04560. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173869) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Aquarius Investment Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 87.949.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008002674/816/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04557. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173872) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Ulysse Formations S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire.
R.C.S. Luxembourg B 116.442.

Extrait des résolutions prises lors de l'assemblée générale ordinaire du 19 novembre 2007

Il résulte des résolutions prises lors de l'assemblée générale extraordinaire des actionnaires de la Société tenue en date du 19 novembre 2007 que:

1. L'Assemblée générale des actionnaires décide de prendre acte et d'accepter la démission de Madame Sylène Wauthier de son poste d'administrateur avec effet au 15 août 2007.

2. L'Assemblée décide de nommer en tant que nouvel administrateur Monsieur Sébastien Feve, directeur de société, né le 19 décembre 1978 à Saint-Dié en France, demeurant professionnellement à L-1528 Luxembourg, 8, boulevard de la Foire, en remplacement de l'administrateur démissionnaire, avec effet au 15 août 2007.

Son mandat prendra fin lors de l'Assemblée Générale appelée à statuer sur les comptes de l'exercice clos au 31 décembre 2007.

Luxembourg, le 19 novembre 2007.

Pour extrait conforme

Pour la société

Signature

Un mandataire

Référence de publication: 2008003286/6401/24.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, réf. LSO-CL06205. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070175213) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Amplion Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Grand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 100.407.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008002681/816/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04552. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173875) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Xena Holding S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1660 Luxembourg, 60, Gand-rue.
R.C.S. Luxembourg B 84.658.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 17 décembre 2007.

Signature.

Référence de publication: 2008002688/816/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04547. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070173880) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

L.B.C. SA, Luxembourg Balloon Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R.C.S. Luxembourg B 77.858.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour LBC, LUXEMBOURG BALLOON COMPAGNY sàrl

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002799/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06788. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070173852) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

L.B.C. SA, Luxembourg Balloon Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R.C.S. Luxembourg B 77.858.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour LBC, LUXEMBOURG BALLOON COMPAGNY, sàrl

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002803/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06707. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070173853) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

L.B.C. SA, Luxembourg Balloon Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R.C.S. Luxembourg B 77.858.

Le bilan au 31 décembre 2004 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour LBC, LUXEMBOURG BALLOON COMPAGNY, sàrl

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002805/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06702. - Reçu 14 euros.

Le Releveur (signé): G. Reuland.

(070173854) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

L.B.C. SA, Luxembourg Balloon Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R.C.S. Luxembourg B 77.858.

Le bilan au 31 décembre 2002 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour LBC, LUXEMBOURG BALLOON COMPAGNY, sàrl

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002808/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06694. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173855) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

L.B.C. SA, Luxembourg Balloon Company S.à.r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1361 Luxembourg, 9, rue de l'Ordre de la Couronne de Chêne.

R.C.S. Luxembourg B 77.858.

Le bilan au 31 décembre 2003 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour LBC, LUXEMBOURG BALLOON COMPAGNY, sàrl

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002810/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06701. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173856) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

P.D.M. Holding S.A., Société Anonyme (en liquidation).

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 93.727.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour PDM HOLDING sa

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002811/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06721. - Reçu 28 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173857) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Landlake Invest S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Capital social: EUR 12.500,00.

Siège social: L-1371 Luxembourg, 7, Val Sainte Croix.

R.C.S. Luxembourg B 115.094.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour LANDLAKE INVEST Sarl

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002814/536/16.

Enregistré à Luxembourg, le 18 décembre 2007, réf. LSO-CL04959. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173859) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Laflor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 98.664.

Le bilan au 31 décembre 2005 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour LAFLOR Sa

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002816/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06717. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173861) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Maxi-Orgues, s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 115.037.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008002841/2494/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04821. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173823) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Laflor S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-1611 Luxembourg, 61, avenue de la Gare.

R.C.S. Luxembourg B 98.664.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Luxembourg, le 19 décembre 2007.

Pour LAFLOR Sa

LUXEMBOURG INTERNATIONAL CONSULTING S.A.

Signature

Référence de publication: 2008002817/536/15.

Enregistré à Luxembourg, le 26 novembre 2007, réf. LSO-CK06718. - Reçu 22 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173862) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Cent par Trois S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4782 Pétange, 2, rue de l'Hôtel de Ville.

R.C.S. Luxembourg B 68.610.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

A. Ducat / A.-F. Marchand
Administrateur / Administratrice

Référence de publication: 2008002839/2494/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04818. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173821) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

COPARGI S.A. (Compagnie de Participations et de Gestion Immobilière S.A.), Société Anonyme.

Siège social: L-4831 Rodange, 146, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 71.913.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008002842/2494/12.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04822. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173824) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

S.J.C. Immo Lux S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-4831 Rodange, 146, route de Longwy.

R.C.S. Luxembourg B 118.696.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

J.Y. Marchand
Administrateur

Référence de publication: 2008002843/2494/13.

Enregistré à Luxembourg, le 17 décembre 2007, réf. LSO-CL04823. - Reçu 16 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070173826) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Ardennes Chauffage S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-9577 Wiltz, 41-43, route de Winseler.

R.C.S. Luxembourg B 92.971.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008002844/785/12.

Enregistré à Diekirch, le 18 décembre 2007, réf. DSO-CL00232. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070174338) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Discolux.lu s.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9145 Erpeldange, 20, Porte des Ardennes.

R.C.S. Luxembourg B 97.492.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008002845/785/12.

Enregistré à Diekirch, le 18 décembre 2007, réf. DSO-CL00219. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070174340) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Garage Nico Castermans S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-8509 Redange-sur-Attert, 5, rue Fraesbich.

R.C.S. Luxembourg B 98.064.

Le bilan abrégé au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008002846/785/12.

Enregistré à Diekirch, le 18 décembre 2007, réf. DSO-CL00225. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070174341) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Gatin Lux, Société Anonyme.

Siège social: L-8826 Perlé, 3, rue de l'Eglise.

R.C.S. Luxembourg B 117.104.

Le bilan et l'annexe légale au 31 décembre 2006 ont été déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Diekirch, le 20 décembre 2007.

Pour FIDUCIAIRE INTERNATIONALE SA

Signature

Référence de publication: 2008002854/1004/15.

Enregistré à Diekirch, le 17 décembre 2007, réf. DSO-CL00201. - Reçu 20 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070174378) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

PSF Mechanik GmbH, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9753 Heinerscheid, 10, Kierchestrooss.

R.C.S. Luxembourg B 102.961.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Heinerscheid, le 20 décembre 2007.

Pour PSF MECHANIK sàrl

G. Heinzius

Expert-Comptable

Référence de publication: 2008002856/8400/15.

Enregistré à Diekirch, le 20 décembre 2007, réf. DSO-CL00404. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070174409) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

Viehhandel J. Marc Weisgerber, Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-9755 Hupperdange, 14, Heigaart.

R.C.S. Luxembourg B 109.246.

Le bilan au 31 décembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.

Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Heinerscheid, le 20 décembre 2007.
Pour VIEHHADEL J. MARC WEISGERBER sàrl
G. Heinzus
Expert-Comptable

Référence de publication: 2008002863/8400/15.

Enregistré à Diekirch, le 20 décembre 2007, réf. DSO-CL00397. - Reçu 18 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070174411) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 20 décembre 2007.

dfl Luxembourg One S.à r.l., Société à responsabilité limitée.

Siège social: L-1882 Luxembourg, 5, avenue Guillaume Kroll.
R.C.S. Luxembourg B 133.150.

Statuts coordonnés déposés au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Belvaux, le 18 décembre 2007.
J.-J. Wagner
Notaire

Référence de publication: 2008003173/239/12.

(070174820) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Sgi Management S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-6142 Junglinster, 4, rue Rham.
R.C.S. Luxembourg B 111.234.

Le bilan au 30 septembre 2006 a été déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg.
Pour mention aux fins de la publication au Mémorial, Recueil des Sociétés et Associations.

Signature.

Référence de publication: 2008003189/785/12.

Enregistré à Diekirch, le 20 décembre 2007, réf. DSO-CL00390. - Reçu 14 euros.

Le Receveur (signé): J. Tholl.

(070174638) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.

Athena Consulting S.A., Société Anonyme.

Siège social: L-5365 Munsbach, 9, Parc d'Activité Syrdall.
R.C.S. Luxembourg B 76.224.

Résolutions prises lors de la réunion du conseil d'administration du 19 décembre 2007

Monsieur Gianfranco Imperato, né le 1^{er} juillet 1964, demeurant à Montagnola (Suisse) CH-6926, Via Collina d'Oro, 50, est coopté en tant qu'administrateur, en remplacement de Monsieur Giovanni Ponti, démissionnaire de son poste d'administrateur, et d'administrateur-délégué. Son mandat viendra à échéance lors de l'assemblée générale statutaire de l'année 2008.

Certifié sincère et conforme
Pour ATHENA CONSULTING S.A.
FIDECO LUXEMBOURG S.A.
Signature

Référence de publication: 2008003288/7786/18.

Enregistré à Luxembourg, le 21 décembre 2007, réf. LSO-CL06194. - Reçu 89 euros.

Le Receveur (signé): G. Reuland.

(070175186) Déposé au registre de commerce et des sociétés de Luxembourg, le 21 décembre 2007.
